VOLUME XIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 17 FEVRIER 1926 — NUMERO 36



Abonnement à l'avance:
Canada - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones A 1816 — A 1817

Publiée par CANADIAN PUBLISHERS, LTD. 619, avenue McDermot

QUI SUCCEDERA A CHARLES DUNNING, PREMIER DE LA SASKATCHEWAN?

Les honorables J. Gardiner et C.-M. Hamilton sont sur les rangs pour succéder au premier ministre de la Saskatchewan, mais il est aussi question de l'honorable Alphonse Turgeon, juge à la cour d'appel

Régina — La ville et la province se sont à peu près faites à l'idée que le cabinet King réorganisé contiendra le nom de l'hon. Charles Dunning. M. King ne l'a pas dit en propres termes, lorsqu'il est venu poser sa candidature à Prince-Albert, mais il est significatif que M. Dunning accompagna le premier d'Ottawa à chacune de ses réunions publiques et que ce dernier passa un jour à Ottawa [illegible] et au retour. Les paroles de M. King au sujet de la représentation de la Saskatchewan dans le cabinet sont aussi très significatives. On se souvient qu'il déclara que la Saskatchewan serait pleinement satisfaite lorsque serait annoncé le remaniement du cabinet.

Trois ministres de la Saskatchewan?

A la suite de cette déclaration, on inclinait à croire que M. King prendrait un autre ministre parmi les membres du cabinet provincial et l'on a alors mentionné le nom de l'hon. J. Gardiner.

M. Dunning prendrait le portefeuille des chemins de fer et M. Gardiner celui de l'immigration. On dit cependant, d'après des sources autorisées, que M. Gardiner n'abandonnerait pas la politique provinciale pour le moment et serait sur les rangs pour succéder à M. Dunning comme premier ministre de la Saskatchewan.

L'une des raisons de cette attitude, croit-on, serait que l'hon. W.-R. Motherwell n'est pas disposé à quitter le cabinet fédéral pour devenir lieutenant-gouverneur de la province. Le terme de l'hon. H.-W. Newlands expire cette année et le nom de M. Motherwell a été constamment mentionné comme son successeur. Au mois d'octobre, le ministre de l'agriculture a obtenu la plus forte majorité de sa carrière politique et il ne se sent pas incliné à laisser Ottawa pour le poste tranquille de lieutenant-gouverneur. Avec M. Gardiner dans le cabinet fédéral, cela ferait trois ministres de la Saskatchewan, ce qui serait sans doute excessif.

Gardiner ou Hamilton?

M. Gardiner sera donc candidat, et un sérieux candidat, au poste de premier ministre provincial. Il aura l'appui des membres les plus ardents du parti. Ceux qui inclinent vers une alliance plus étroite avec les progressistes au fédéral, sinon au provincial, ont les yeux sur l'hon. C.-M. Hamilton, qui administre actuellement les deux importants portefeuilles de l'agriculture et des affaires municipales. M. Hamilton, bien qu'il ait pris une part très active aux dernières élections, ne s'est jamais montré si hostile aux progressistes que M. Gardiner. On croit qu'il serait plus difficile de créer un parti vigoureux d'opposition avec M. Hamilton comme premier ministre qu'avec M. Gardiner.

Et Turgeon?

La lutte entre les deux ministres et leurs partisans pourrait bien, dit-on, amener une situation telle qu'il sera nécessaire d'en venir à un compromis et l'on parle de rien moins que de l'hon. Alphonse Turgeon, que l'on dit désireux de quitter son banc à la cour d'appel pour prendre la tête du gouvernement. M. Turgeon, pendant les longues années où il fut procureur général, était, de l'avis de tous, une force réelle pour l'administration. Orateur habile, politique bien au-dessus de la moyenne, personnalité attachante, il ferait un admirable premier, reconnaissent ceux qui sont au courant de la situation.

Nouveaux ministres provinciaux

Il semble généralement admis que M. Dunning se fera élire dans Maple Creek pour aller à Ottawa. Dans ce cas, le député actuel, George Spence, se retirera pour devenir ministre de l'agriculture dans le nouveau cabinet provincial, position pour laquelle il convient admirablement, par tempérament et par expérience. Son ancien siège de Notukeu, à la législature provinciale, est encore vacant, à la suite de sa démission à l'automne dernier.

Si la réorganisation du cabinet de Régina oblige à y faire entrer de nouveaux ministres, le gouvernement a plusieurs députés sur lesquels peut porter son choix. Dans le sud, il y a T.-L. Hyde, député de Maple Creek, et M. Patterson, député de Pipestone. Dans le nord, il y a T.-C. Davis, député de Prince-Albert, qui, quoique nouveau venu à la Chambre, apparaît déjà comme ministrable. Ces députés sont tous jeunes et certains de jouer, à leur heure, un rôle important dans l'administration des affaires de la province.

Pour l'instruction religieuse à l'école

Une pétition signée par vingt-cinq parents d'élèves de l'école Grosvenor, à l'effet que la religion soit enseignée de 3 h. 30 à 4 h., a été adressée à la commission scolaire de Winnipeg. Deux représentants des pétitionnaires ont comparu devant la commission. Après une longue discussion sur l'importance du précédent, la question a été renvoyée au comité de direction scolaire, qui invitera probablement la commission entière et ses avocats à étudier de nouveau la requête.

S. G. Mgr Roy va plus mal

Québec — L'état de santé de S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Québec, s'est aggravé au cours des jours derniers et les médecins affirment que le malade est très faible. Son état inspire des craintes sérieuses.

Mgr l'archevêque a demandé encore les secours et les consolations du sacrement de l'Extrême-Onction ces jours derniers. L'auguste malade éprouve de la difficulté à s'alimenter et sent ses forces diminuer.

Les aviateurs espagnols ont terminé leur randonnée

Buenos-Ayres — Les aviateurs espagnols qui viennent de traverser l'Atlantique en avion sont arrivés mercredi de Montevideo, complétant ainsi leur randonnée de 6,232 milles. Ils étaient partis de Palos, Espagne.

L'hydravion du commandant Franco a fait le voyage de Montevideo exactement en 80 minutes. Les aviateurs ont reçu de la foule qui s'était rendue le long de la rive pour les voir arriver une ovation des plus enthousiastes.

Décédé



MGR F.-A. DUGAS, P.A., ancien curé de St-Boniface, qui vient de mourir à St-Jacques, P. Q.

MGR F.-A. DUGAS, P. A.

L'ancien curé de Saint-Boniface vient de mourir à St-Jacques de-l'Achigan

Samedi dernier, le 13 février, est décédé à Saint-Jacques, dans le comté de Montcalm, un prélat vénéré qui a passé vingt-cinq ans de sa vie au Manitoba. Aussi l'émotion fut-elle vive et profonde lorsque l'on annonça dimanche, à la cathédrale de Saint-Boniface, la mort de Mgr François-Azarie Dugas. Ses anciens paroissiens n'avaient pas oublié le curé dévoué, estimé et aimé, qui les avait si longtemps desservis.

Né à Saint-Jacques, dans le diocèse de Joliette, le 12 mars 1852, Mgr Dugas avait fait ses études au collège de l'Assomption et avait été ordonné prêtre à Montréal le 7 avril 1878. Tour à tour professeur à son "Alma Mater", vicaire à Saint-Roch de l'Achigan et à Chambly, il vint à Saint-Boniface en 1884 et fut nommé directeur du collège. L'année suivante les Jésuites furent chargés du collège et son directeur devint curé de la cathédrale. Il y demeura quatre ans. En 1889 il retourna à Montréal et fut nommé curé de Saint-André d'Argenteuil.

Au printemps de 1899 Mgr Langevin le fit revenir à Saint-Boniface et le nomma vicaire général du diocèse et de nouveau curé de la cathédrale. En 1905 le Souverain Pontife lui conféra la dignité de protonotaire apostolique.

En 1906 Mgr Dugas, de concert avec son archevêque, entreprit la construction de la cathédrale actuelle de Saint Boniface. Le jour de la bénédiction de la pierre angulaire, dans une éloquente adresse à Mgr Langevin, l'honorable juge Prud'homme rendit au vicaire général le bel éloge suivant: "A Dieu ne plaise que j'oublie celui qui sait si bien s'inspirer de votre pensée dans la direction des affaires de votre diocèse, s'ingéniant de mille façons pour créer des ressources nouvelles, répandant partout l'activité, la confiance, l'esprit d'organisation, et écartant avec une prudence et un tact merveilleux les obstacles qui se dressent parfois devant les oeuvres à accomplir."

Honoré de nouveau du titre de vicaire général par Mgr Béliveau, lors de son accession au trône archiépiscopal de Saint-Boniface, Mgr Dugas demeura à son poste d'activité jusqu'en 1919. Se sentant vieillir, il résolut de prendre sa retraite. Il se retira dans sa paroisse natale, à Saint-Jacques, où il vécut en famille avec deux soeurs et un frère, qui lui survivent. Le souvenir de Saint-Boniface et du Manitoba lui demeura bien cher. Il continua à s'y intéresser. En 1921 il revint à Saint-Boniface pour assister au sacre de Mgr Prud'homme et en profita pour revoir une dernière fois quelques-uns des nombreux amis qu'il avait laissés parmi nous.

Ses funérailles auront lieu à Saint-Jacques jeudi, le 18 février. Le même jour, à dix heures, un service solennel sera célébré dans la cathédrale de Saint-Boniface pour le repos de son âme.

Nouvelle session du parlement ontarien

Toronto — La troisième session de la seizième Législature de l'Ontario a été formellement ouverte, mercredi, par le lieutenant-gouverneur H. Cockshutt. Le discours du Trône ne contenait aucune surprise. La loi de tempérance n'y est pas mentionnée.

ROME — Anna Sarto, une soeur de feu le Pape Pie X, est gravement malade à la suite d'une opération.

UN INCIDENT A LA LEGISLATURE DE L'ALBERTA

M. Joseph Dechêne fait entendre une protestation qui demeure sans écho

Edmonton — Un incident sans précédent s'est déroulé jeudi à l'ouverture de la législature. A la suite du discours du trône prononcé par le lieutenant-gouverneur Egbert et de la motion du premier ministre Brownlee renvoyant au lendemain le débat sur l'adresse, Joseph-M. Dechêne, libéral, député de Beaver River, s'est levé et a protesté contre l'ouverture de la session avec quatre sièges vacants dans la chambre.

"Ce n'est pas une protestation de partisan, a dit M. Dechêne, mais je tiens à faire remarquer aux deux côtés de la chambre que le gouvernement et la législature ont décrété qu'il n'y aurait pas de session de la chambre pendant que des sièges demeurent vacants et que l'intérêt public s'oppose à ce qu'une session soit tenue dans de telles conditions. La législature n'a pas le droit de violer ses propres lois."

Défi du gouvernement

M. Brownlee a répondu qu'il serait surpris si beaucoup de députés partageaient l'avis de M. Dechêne. "Le gouvernement, a-t-il dit, en décidant de ne pas tenir les élections partielles avant l'ouverture de la présente session, a étudié avec soin la question et décidé que dans l'intérêt de la province, en général, il valait mieux ne pas avoir d'élections. Si le député de Beaver River tient à vérifier le sentiment de la Chambre sur cette question, a dit en terminant le premier ministre, il peut le faire immédiatement en déposant une motion de censure contre le gouvernement."

Le président [illegible] mis la question aux voix et M. Dechêne s'est trouvé seul à protester.

Le discours du trône

Après avoir exprimé des regrets au sujet de la mort de la reine Alexandra et des actions de grâces pour l'abondante récolte de l'année dernière, le discours du trône mentionne les projets de loi qui seront présentés. La commission du charbon de l'Alberta, chargée de faire une enquête sur l'industrie du charbon, soumettra un rapport et la législature aura à disposer de l'argent revenant à la province de l'ancienne commission du blé.

Les discussions et les plus importantes rouleront sur l'accord pour le retour des ressources naturelles de l'Alberta, les efforts de la province pour obtenir des taux de transport plus équitables et les négociations pour mettre au clair la situation du chemin de fer du Nord.

Les comptes publics, disent le discours du trône, indiqueront une amélioration sur l'année dernière, mais il est encore nécessaire d'exercer la plus stricte économie.

La réponse au discours du trône a été présentée par E.-E. Sparks, Wetaskiwin, et secondée par E.-G. Cook, Pincher Creek.

Un député a une syncope à la Législature de Québec

Québec — Un incident s'est produit mardi, vers la fin de l'après-midi, à la Législature. M. C.-E. Ouellette, député de Dorchester, avait commencé un discours qui promettait d'être intéressant et qui traitait des ravages de la tuberculose. Ses premières remarques avaient attiré l'attention des membres de la Chambre lorsque soudain les députés virent faiblir M. Ouellette qui dit d'une voix blanche: "Je vous demande pardon, M. l'orateur, je ne puis continuer mon discours." M. Ouellette s'affaissa.

Les Drs Faucher, Lemieux et Bergeron, tous membres de la Chambre, s'empressèrent auprès du député malade. M. Ouellette fut couché sur le parquet de la Chambre pendant que l'orateur suspendait la séance. Après quelque temps il se sentit un peu mieux et put quitter la Chambre pour retourner à sa pension. Les médecins ont affirmé que le député de Dorchester s'était affaissé sous le coup d'une syncope dont les conséquences auraient pu être graves.

LIMA — Le monument de la Liberté, don de la France en commémoration du centenaire du Pérou, vient d'être inauguré.

PARIS — La Chambre a accordé au cabinet Briand un vote de confiance par 327 voix contre 182, sur la question des mesures financières.

Convention des commissaires d'école du Manitoba

La convention annuelle des commissaires d'école du Manitoba aura lieu à Winnipeg les 23, 24 et 25 février.

Selon la coutume, les commissaires de langue française se réuniront la veille, le lundi 22, au Collège de Saint-Boniface, pour discuter les résolutions qui seront présentées à la convention générale. Ils éliront en même temps les officiers de leur Association des Commissaires d'école de langue française du Manitoba.

M. KING EST ÉLU

On croit que sa majorité sur son adversaire indépendant sera de près de 8,000

Prince-Albert, Sask. — L'hon. W.-L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, a été élu lundi député fédéral de Prince-Albert par une majorité écrasante. Les rapports sont encore incomplets, mais on croit que la majorité de M. King sera de près de 8,000.

La ville de Prince-Albert qui, aux dernières élections, avait donné une majorité au candidat conservateur, a donné cette fois une majorité de près de 850 au premier ministre. Il en a été de même dans tous les centres où le capitaine Burgess comptait sur l'appui des électeurs.

Le résultat final ne sera pas connu avant quatre jours, car la circonscription est très étendue et va loin dans les postes du nord.

La campagne électorale s'est passée très paisiblement. Le candidat indépendant protestait contre la façon dont le député élu le 29 octobre, Charles MacDonald, avait disposé de son mandat sans consulter ses électeurs. Il n'a obtenu qu'une faible portion des voix qui étaient allées au candidat conservateur aux dernières élections et perdra son dépôt.

M. King, dès qu'il a été informé du résultat, a transmis par télégramme ses remerciements.

Nouvelles Brèves

CALGARY — Les fermiers commencent leurs travaux du printemps dans le voisinage de Calgary. Près de Calgary Junction on herse les jachères d'été.

MOOSE JAW — James G. Jones, coupable du vol au bureau de poste de Moose Jaw, le 1er décembre 1924, a été condamné à cinq ans de pénitencier à Prince-Albert.

REGINA — Une offre d'achat du système des élévateurs coopératifs de la Saskatchewan sera soumise le 17 par la Coopérative de la Saskatchewan à une assemblée spéciale qui se tiendra à Régina.

MONTREAL — M. l'abbé J. Audoin, missionnaire diocésain de Paris, qui doit prêcher la station quadragésimale à l'église Notre-Dame, est arrivé à Montréal.

HULL — Le maire de Hull, M. Louis Cousineau, et sa famille ont failli périr dans les flammes qui ont détruit leur maison. Mme Cousineau souffre d'un choc nerveux et de blessure qu'elle s'est infligées en sautant d'une fenêtre du premier étage.

WASHINGTON — Le sénateur Britten, républicain de l'Illinois, a présenté un projet de résolution tendant à l'adoption du système métrique aux Etats-Unis.

VERA CRUZ, Mexico — Quatorze prêtres catholiques espagnols ont été expulsés du Mexique pour prétendue violation de la constitution. Ils ont protesté de leur innocence.

PARIS — Le mouvement de protestation des commerçants et des industriels contre les impôts actuels, et en faveur de l'égalité fiscale, a pris une grande extension.

LONDRES — La "Presse Canadienne" a appris de source autorisée que la rumeur annonçant que lord Londonderry serait le prochain gouverneur-général du Canada, en remplacement de lord Byng, est sans fondement.

MORT DE M. L'ABBE L.-P. GRAVEL, FONDATEUR DE GRAVELBOURG

Il est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 57 ans — Son ministère à New-York — Le missionnaire colonisateur du sud de la Saskatchewan — La fondation et les progrès de Gravelbourg

Gravelbourg, Sask. — M. l'abbé Louis-Pierre Gravel est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal le mardi soir, 9 février, à l'âge de 57 ans, après avoir reçu les derniers sacrements avec une profonde piété et des sentiments de surnaturelle confiance.

M. Gravel était né à Arthabaska, le pays de Sir Wilfrid Laurier, le [illegible] août 1868. Son père était le Dr Louis-Joseph Gravel, qui exerça longtemps sa profession de médecin dans les cantons de l'Est. Sa mère, née Jessie Bettes, était la fille unique du Dr Joseph Bettes, de Plessisville, qui est aussi une ville des Cantons de l'Est. C'est là que le Dr Bettez, qui appartenait à une famille de la Suisse française, originairement protestante mais convertie au catholicisme, mourut en 1907, à l'âge de 93 ans, après y avoir pratiqué la médecine pendant 66 ans.

M. Gravel fit ses études classiques au Séminaire de Nicolet et obtint son degré de bachelier en 1888. Pendant les quatre années qui suivirent il étudia la théologie au Grand Séminaire de Montréal. Le 26 août 1892 il était ordonné prêtre dans l'église de sa ville natale d'Arthabaska par son oncle, feu Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet.

A New-York

Pendant 14 ans, de 1892 à 1906, M. Gravel exerça le ministère paroissial dans la ville de New-York, d'abord à l'église Saint-Jean-Baptiste, sous la direction de feu M. le curé Frédéric Tétreault, et plus tard à l'église Saint-Joseph de la 125me rue ouest. C'est pendant son séjour dans la métropole américaine qu'il publia ses deux volumes de "One Hundred Short Sermons on the Apostles' Creed", plusieurs conférences et brochures, et un certain nombre d'opuscules dont "Saint Antoine", "Vie de sainte Anne" et "Sainte Philomène". Le culte qu'il vouait à sainte Philomène ne s'est pas borné à faire le récit de ses vertus et de son martyre; il le manifesta plus tard d'une façon pratique en fondant la paroisse de Gravelbourg, en Saskatchewan, que feu Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, plaça, à sa suggestion, sous le vocable de sainte Philomène. C'est à ces travaux littéraires sur des sujets religieux qu'il doit les honneurs qui lui furent conférés pendant qu'il était encore à New-York: d'abord le titre de docteur ès lettres honoraire et ensuite, celui de chanoine honoraire de la cathédrale d'Ortona.

En 1906, M. Gravel, qui n'avait que 37 ans, était considéré comme l'un des prêtres les plus brillants de l'archidiocèse de New-York, où les hommes talentueux ne manquent pas. Doué d'un talent oratoire remarquable, maniant l'anglais à l'égal du français, possédant une plume facile, il jouissait de la confiance de ses supérieurs et de l'estime de ses confrères. Il avait le don d'attirer les foules et possédait à un degré remarquable cette qualité plutôt rare dans le monde, que l'on rencontre parfois chez des politiciens de haute envergure et que les Anglais appellent une "Magnetic personality".

Choisi par Mgr Langevin

Ajoutez à cela une énergie indomptable et un patriotisme ardent, malgré ses 14 ans de séjour chez les Irlando-Américains, et vous aurez une idée de ce qu'était M. l'abbé Louis-Pierre Gravel lorsque, en 1906, il fit la rencontre, dans son presbytère de New-York, de S. G. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

Le grand archevêque cherchait alors des recrues pour coloniser son vaste diocèse. Nous savons tous qu'il s'y connaissait en hommes. Il comprit vite l'appui efficace que ce jeune curé pouvait lui apporter, dans la mise à exécution des vastes entreprises qu'il dirigeait alors. Il résolut de l'attacher à son service. M. Gravel hésita un peu, mais la voix du patriotisme fut la plus forte, et, en cette année 1906, il fut nommé agent d'immigration du gouvernement fédéral, en même temps que missionnaire colonisateur du diocèse de Saint-Boniface, et vint établir ses quartiers généraux à Moose Jaw.

Missionnaire colonisateur

La carrière de M. l'abbé Gravel dans l'Ouest canadien couvre une période de vingt années, de 1906 à 1926. Au cours de cette carrière si bien remplie, il a déployé une activité et une énergie dont peu d'hommes sont capables. Aussi il a succombé, prématurément, à la tâche. Mais il n'était pas homme à vivre une vie tranquille et réglée dans l'exercice du ministère. La colonisation française dans le sud de la Saskatchewan était un vaste champ ouvert à son activité. Il s'y jeta avec toute l'ardeur dont il était capable. L'histoire de ce qu'il y a fait s'écrira un jour; il y faudra tout un volume, peut-être deux ou trois.

Dans cette notice biographique, qui doit nécessairement être courte, qu'il suffise de rappeler que M. l'abbé Gravel se mit, dès son arrivée à Moose Jaw, en relations avec les autorités civiles du pays, et qu'il ne tarda pas à acquérir auprès d'elles une influence qui n'a fait depuis que grandir. C'est grâce aux accointances qu'il avait su se ménager dans les hautes sphères, — que ce fût dans le domaine des affaires ou dans les bureaux de direction de chemins de fer, ou encore dans le monde politique — qu'il parvint à atteindre le but qu'il s'était assigné. Ce but, c'était d'emmener les nôtres en Saskatchewan et d'empêcher leur éparpillement sur une vaste étendue de territoire; c'était de les grouper ensemble sur quelques "townships", afin qu'ils y fussent les maîtres et pussent s'y développer et prospérer avec leurs églises et leurs écoles, et aussi avec leurs hommes de professions et de métiers et leur organisation municipale et politique.

Gravelbourg

Tous ceux qui ont vécu à Gravelbourg entre 1906 et 1910 savent que ce n'était pas là une chose facile. Les colons de langue anglaise arrivaient alors en foule, et leurs yeux étaient bien vite attirés par la magnifique vallée sur laquelle s'étend aujourd'hui la paroisse de Gravelbourg. Mais le "Père Gravel" veillait sur sa colonie. Elle se remplit bientôt de colons de langue française.

Qu'on se rappelle la construction des premiers ponts et dans des circonstances où ce n'étaient pas là des choses faciles à obtenir; la construction de la ligne du télégraphe du gouvernement jusqu'à Gravelbourg et l'installation d'un agent local; la construction d'une salle d'immigration; la construction d'un bureau de poste; l'établissement d'une sous-agence des terres de la Couronne. Tout cela nous est arrivé avant le chemin de fer, et c'est Gravelbourg qui, de préférence aux établissements anglais des environs, fut l'objet de toutes ces faveurs.

Pourquoi cette colonie naissante était-elle aussi favorisée? Tout simplement parce que le Père Gravel, son fondateur, veillait sur son berceau; c'est parce qu'il dépensait son temps, son énergie et les ressources de sa belle intelligence dans des démarches auprès des puissants du jour, dans les bureaux publics, chez tous ceux qui, de près ou de loin, pouvaient aider à sa cause, à Ottawa, à Régina partout

(A suivre en deuxième page)

LA "LIBERTE" A CHICAGO

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE CHICAGO

20-24 JUIN 1[illegible]6

Sous les auspices de la "Liberté" [illegible] le bienveillant patronage des autorités ecclésias[illegible]ues du Manitoba

Le Chemin de fer National du Canada a décidé d'organiser un pèlerinage à l'occasion du Congrès de Chicago, sous les auspices de la Liberté et le bienveillant patronage des autorités ecclésiastiques du Manitoba. Les trains comprendront des wagons-lits de première classe, wagons-touristes, wagons-lits ordinaires, wagons-buffet et chars-observatoires. Ils s'arrêteront à toutes les gares du Manitoba et d'Ontario pour prendre les délégués des différents centres. Ces trains seront rapides et passeront par tous les endroits intéressants. Il y aura des wagons spéciaux pour le clergé et les religieuses.

Prévoyant une grande affluence de pèler[illegible] à ce Congrès, la compagnie des [illegible]ins de fer Nationaux du Canada [illegible]ait des arrangements définitifs avec des hôtels de première classe pour donner à des centaines de voyageurs du C. N. R., venant de l'Ouest canadien, tous les avantages possibles en fait de confort, d'économie, etc., à un prix absolument réduit.

Ces trains seront sous la direction personnelle d'un représentant de la compagnie. Tout agent du Canadien National vous donnera avec plaisir les renseignements nécessaires. Vous pouvez vous adresser aussi à M. M. Sabourin, 677, ave. Taché, Saint-Boniface, ou à M. W.-J. Quinlan, agent des voyageurs pour le district, Chemins de fer Nationaux du Canada, Winnipeg, Man.

AVIS TRES IMPORTANT

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

Mort de M. l'abbé L.-P. Gravel, fondateur de Gravelbourg

(Suite de la 1re page)

... à quelque ... trouver des hommes ou des institutions susceptibles de promouvoir les intérêts de Gravelbourg.

Développement économique

N'oublions pas non plus que nous devons au Père Gravel, en grande partie, la construction de la ligne du Canadien Nord à travers Gravelbourg. Chacun sait que ce chemin de fer se construisait alors avec des subsides provinciaux. Quoique le Pacifique eût décidé de bâtir sa ligne tout près de nous, à Laflèche et à Meyronne, et que des prophètes de malheur nous prédisaient que nous serions longtemps, peut-être toujours, à douze milles d'un chemin de fer, le Canadien Nord est venu chez nous quand même. L'on saura, un jour, toute la part de mérite qui revient au Père Gravel dans ... [illegible] des négociations qui nous ont emmené le chemin de fer.

Dès ce moment Gravelbourg était assis sur des bases solides. Il ne devait plus guère craindre la concurrence. Sa marche a été, depuis lors, très rapide: le développement économique de la ville et de la campagne; l'augmentation de la population; la création d'un centre judiciaire avec un juge résidant; la venue des religieuses de Jésus-Marie et la construction de leur magnifique couvent où elles dirigent un pensionnat en même temps que notre école publique et notre "High School".

En accomplissant tout cela, les citoyens de Gravelbourg ont eu dans le Père Gravel un aide actif et efficace: il faisait pour eux le travail que les villes de l'Ouest demandent généralement à leur "Board of Trade". Mais bien rares sont les Chambres de Commerce assez chanceuses pour s'assurer les services d'un homme aussi actif, entreprenant, et aussi bien doué d'esprit d'entreprise que le Père Gravel.

Mgr Mathieu et l'abbé Gravel

Lors de la division du diocèse de Saint-Boniface, nous sommes tombés sous la juridiction spirituelle d'un homme très distingué dans la personne du premier évêque de Régina, S. G. Mgr Mathieu. Sa grande réputation d'éducateur l'avait précédé dans l'Ouest. Sous son aile bienfaisante nos institutions religieuses progressent et se développent. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir assuré l'existence de notre collège Mathieu, le seul collège français de la province. Les RR. PP. Oblats le dirigent aujourd'hui d'une façon admirable; mais ils n'oublient pas, nous en sommes sûrs, l'ouvrier de la première heure, le Père Gravel, que nous retrouvons toujours au début de toute oeuvre qui compte pour quelque chose à Gravelbourg, que cette oeuvre soit religieuse ou laïque.

S. G. Mgr Mathieu perd en lui un auxiliaire efficace. Nous sommes certains que son coeur de père saigne, en ce moment, de la blessure que la mort de M. Gravel lui a faite. M. le curé Maillard, de Gravelbourg, déplore la disparition d'un ami dévoué, d'un collaborateur sympathique. Le clergé regrette un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués, et Gravelbourg pleure son fondateur en même temps que le meilleur ami et protecteur qu'il aura peut-être jamais.

Le deuil de Gravelbourg

Un grand deuil vient donc de frapper la ville de Gravelbourg et le diocèse de Régina par la mort prématurée de M. l'abbé Gravel. La Saskatchewan française perd en lui un prêtre pieux et zélé, un patriote averti et militant, un missionnaire-colonisateur actif, un apôtre dévoué de l'éducation un initiateur remarquable d'oeuvres catholiques et nationales.

Ame droite et loyale, nature franche et sympathique, intelligence aux larges horizons, aux visions pleines d'envergure, d'idéal et de désintéressement, le regretté défunt n'avait de souci et d'ambition ici-bas que pour l'honneur de l'Eglise, la grandeur de la patrie canadienne, le relèvement économique de ses compatriotes et la survivance de sa race. La magnifique floraison d'oeuvres patriotiques et religieuses qui entoure sa tombe comme d'une impérissable couronne fera vivre à jamais son nom dans les annales de la Saskatchewan française.

Sur cette tombe fraîchement ouverte, avec le pieux tribut de leurs ferventes prières, Gravelbourg reconnaissant et les Franco-Canadiens de la Saskatchewan déposent le respectueux hommage de leur admiration et de leur gratitude.

P.S. — Survivent au Père Gravel, cinq frères: l'hon. juge Alphonse Gravel, le Dr Maurice Gravel, M. Emile Gravel, avocat, M. Guy Gravel, pharmacien, tous de Gravelbourg; M. Wilfrid Gravel, du département des archives de la Police Montée à Ottawa; deux soeurs: Berthe, épouse de l'hon. juge Joseph Demers, de Saint-Jean d'Iberville, P. Q., et Laurianne, épouse de M. Georges Hébert, avocat, Gravelbourg.

A L'ETRANGER

L'Allemagne demande son admission dans la Société des Nations

Genève — La demande d'admission de l'Allemagne à la Société de Genève a été formellement présentée à la Ligue.

L'Allemagne a lancé sa grande offensive de paix à Genève. A la suite de son discours au Reichstag, dans lequel il a interprété le récent discours du premier ministre d'Italie, au sujet de la question du sud du Tyrol, comme une menace contre l'Allemagne et l'Autriche, le ministre des affaires étrangères Stresemann a fait une demande formelle en vue de l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations.

Tout indique que l'Allemagne utilisera la Société de la façon la plus étendue possible, afin de procurer l'avancement des idées allemandes et des intérêts allemands qu'elle croit légitimes.

Les inondations

Paris — Les pluies persistantes qui ont marqué le début de la nouvelle année ont causé un peu partout, en France et à l'étranger, des inondations et par suite d'importants dommages. La Seine, après une crue rapide, a repris son cours normal. En revanche, c'est une véritable catastrophe qui s'est abattue sur la ville de Caen, la crue de l'Orne dépassant en gravité celle de 1910. L'Oise à Compiègne et à Creil, l'Aisne à Soissons, à Jaux, à Choisy, la Saône à Tournus, la Meuse à Mézières et à Wacq ont également débordé.

A l'étranger, la situation a été plus grave encore. Le Rhin est sorti de son lit à Cologne et à Dusseldorf. En Hollande, le Waal et la Meuse ont rompu des digues, envahi la campagne et fait des victimes. La Belgique a particulièrement souffert. A Liége et Namur, les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de millions de francs.

Des centaines de loups assiègent une gare italienne

Rome — Une petite gare de la frontière italo-yougoslave vient d'être le théâtre d'un combat assez rare pour être signalé.

Elle a été assiégée par des troupeaux de loups. Un chasseur de la région avait tué une louve et déposé le corps de la bête dans la salle de la gare.

Pendant la nuit, des centaines de loups venus des régions voisines, s'étant concentrés autour de la gare, entourèrent, menaçants, les bâtiments, et s'efforcèrent d'y pénétrer.

Les employés et leurs familles durent se défendre à coups de fusil et de revolver. Ayant épuisé toutes leurs munitions, ils eurent recours aux pompes avec lesquelles ils lancèrent de l'eau bouillante sur leurs assiégeants.

Lorsque le jour se leva, les fauves s'enfuirent, laissant vingt-trois cadavres dans la neige.

La demeure de Mussolini

Rome — Le "Duce" vivait à l'hôtel, ne sachant où se loger. Le sénateur Tittoni eut pitié de lui et lui prêta son palais. Enfin le dictateur va avoir une demeure à lui et digne de lui. On aménage à son intention le palais de Venise situé sur la place du même nom: ce grandiose palais de Venise construit par le Vénitien Paul II, ayant appartenu jadis à l'Autriche-Hongrie, qui y avait installé le siège de son ambassade près le Saint-Siège; l'Italie s'empara du palais au moment de la déclaration de guerre à son ancienne alliée. A côté du palais se dressent la masse colossale du monument à Victor-Emmanuel II, et le tombeau du soldat inconnu.

Marcel Dupré succède à A.-E. Gigout

Paris — Marcel Dupré, le grand organiste virtuose français, vient d'être nommé professeur de la classe d'orgue au Conservatoire National, en remplacement d'Eugène Gigout, décédé il y a quelques mois. Deux autres organistes et non des moindres, Louis Vierne, titulaire des grandes orgues de Notre-Dame, et Charles Tournemire, organiste de Sainte-Clotilde, avaient posé leur candidature à ce poste enviable. Joseph Bonnet, le célèbre organiste de Saint-Eustache, ne pouvait accepter d'être mis sur les rangs, à cause de ses tournées de concerts qui le tiennent fréquemment en dehors de Paris.

La condamnation à mort d'une femme

Besançon — La peine de mort, rarement appliquée à une femme en France, a été prononcée par la Cour d'assises du Doubs, contre Marie Casoli, âgée de 46 ans, reconnue coupable de complicité dans l'assassinat de son mari. La victime avait été tuée à coups de rasoir le 29 octobre 1925.

On croit que M. Doumergue commuera la peine de mort de la femme Casoli en celle de la prison à vie.

La radio-téléphotographie

Nice — M. Edouard Belin, le célèbre inventeur français, est actuellement à Nice, où il procède à l'installation d'un télautographe. Il déclare que d'ici quelques mois les amateurs de radio pourront adjoindre à leurs appareils récepteurs un écran sur lequel il leur sera loisible de voir apparaître l'image des artistes dont ils écoutent le chant ou les morceaux de musique.

"C'est ainsi, ajoute-t-il, que la télévision viendra compléter la radiophonie."

Une statue à Mme de Sévigné

Paris — M. Léon Riotor propose au Conseil municipal de constituer, à l'occasion du tricentenaire de Mme de Sévigné, un Comité qui serait chargé d'élever, par souscription publique, un monument à l'auteur des "Lettres".

Il convient de remarquer que Mme de Sévigné a déjà une statue dans la cour du musée Carnavalet.

Coin du Radio

Les régénératifs

Les deux régénératifs dont nous donnons les circuits aujourd'hui sont très simples de construction et d'opération et en même temps d'une efficacité incontestable et reconnue. Ils sont aussi peu dispendieux. Ils fonctionnent d'une façon satisfaisante avec les lampes Peanut ou des WD 11 ou 12.

L2
.00025
L1
.001
— A + — B +
I

L3
L1
L2
.0005
.001
— A + — B +
II

Dans le premier, on se sert, pour les bobines d'accord et de régénération, d'un vario-coupleur ordinaire. L'antenne est reliée à un bout de la partie fixe du variocoupleur et la terre à un interrupteur qui sert à prendre le courant à différents points de la bobine. La bobine de régénération est la partie mobile du variocoupleur. Il peut être nécessaire d'intervertir les connections aux bornes de cette bobine pour obtenir la régénération. On peut mettre un condensateur de .001mf entre les bornes des écouteurs. Dans la plupart des cas ce condensateur n'est pas nécessaire et rend la régénération critique. On emploie des coulées de grilles (grid leaks) telles qu'indiquées par les manufacturiers de lampes.

Le deuxième plan montre un régénératif à trois circuits avec un primaire non accordé. Le secondaire est accordé par un condensateur variable de .0005mf. Pour construire cet appareil, nous conseillons l'usage des bobines à trois circuits, telles qu'on les trouve sur le marché. Le "tuner" Bremer Tully donne des résultats remarquables. En employant un Bremer-Tully, il faut accorder le secondaire avec un condensateur de plus faible capacité, un condensateur Bremer Tully de .00035 fait l'affaire.

Pour ceux qui veulent faire les bobines eux-mêmes, nous donnons quelques détails. En se servant de formes "Spider web", L1 a 12 tours, L2 45 tours et L3 30 tours de fil d. c. c. No 22.

Cet appareil est beaucoup plus sélectif que le premier, mais il a un peu moins de volume et de sensibilité. Il est d'autant plus sélectif que L1 est éloignée de L2. L3 doit être montée pour être variable par rapport à L2.

Les deux appareils tels que décrits ont l'inconvénient de devenir des appareils de transmission si la régénération est trop avancée. Lorsque l'appareil se met à siffler (squeal), c'est un signe qu'il oscille et les sifflements qu'il émet sont entendus par tous les appareils dans le voisinage dans un rayon plus étendu qu'on ne le croit communément. Il faut donc éviter de faire siffler l'appareil, ce qui ne donne rien pour la réception et est une cause d'ennui considérable pour les autres. La politesse exige cela.

Ceux qui, à Winnipeg et à Saint-Boniface, ont essayé d'écouter durant le concours international ont pu se rendre compte de la musique infernale que peuvent faire quelques centaines de régénératifs qui s'efforcent de prendre l'Europe.

Albert MOREAU, ptre.

VOLUME [illegible] — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 17 FEVRIER 1926 — NUMERO [illegible]

Le découragement ne vient pas de Dieu, il vient d'une résistance de notre amour-propre à la loi imprescriptible du devoir.

Cardinal MERCIER.

LA LIBERTÉ

[illegible] qu'il advienne, l'on ne doit jamais regretter une bonne action.

Cardinal MERCIER.

UN CENTENAIRE DES OBLATS

On célèbre cette semaine par de belles démonstrations, au Canada et dans beaucoup d'autres pays, le centenaire de l'approbation des Règles de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. C'est, en effet, le 17 février 1826 — il y a un siècle aujourd'hui — que Léon XII promulguait le décret particulier approuvant les constitutions de l'ordre, fondé le 25 janvier 1816 par Mgr Charles-Eugène de Mazenod.

Le but premier du fondateur était de promouvoir, par des missions, un renouveau de vie religieuse en France, après les jours troublés de la Révolution; mais le zèle de sa communauté s'étendit bientôt à d'autres régions et l'oeuvre des Oblats rayonne aujourd'hui presque dans le monde entier. L'exposition missionnaire du Vatican, qui vient de se terminer, a démontré amplement quelle place magnifique occupent les fils de Mgr Mazenod dans le domaine de l'apostolat.

L'Ouest Canadien a toujours été l'un de leurs plus fructueux champs d'action. Ce sont les missionnaires Oblats qui ont en grande partie civilisé et transformé l'immense région nouvelle dont s'enorgueillit le Canada. Sur les lieux mêmes que nous habitons et à une époque presque contemporaine, l'on a vu s'épanouir les plus belles fleurs d'héroïsme et de sainteté. A travers chaque page des *Glaces Polaires* et des *Soixante Ans d'Apostolat dans l'Athabaska-Mackenzie*, on peut mesurer le courage surhumain et la somme incroyable de sacrifices qu'ont exigés et exigent encore ces pénibles missions. Les Oblats, qui ont eu deux des leurs massacrés traîtreusement par les Esquimaux, peuvent aussi se glorifier du grand nombre de leurs martyrs obscurs; sans oublier leurs *Apôtres inconnus*, ces frères convers qui sont les auxiliaires aussi précieux que modestes des missionnaires.

On entretient le pieux espoir de vénérer un jour sur les autels le bon Mgr Grandin. Ce serait la suprême glorification, dans l'un de ses fils les plus méritants, de toute l'héroïque pléiade des Oblats du Nord-Ouest qui, ici plus que partout ailleurs peut-être, ont été fidèles à leur devise: *Evangéliser les pauvres.*

Ces apôtres qui ont supporté si bravement les dures épreuves des débuts ont su s'adapter aux conditions nouvelles. Même du simple point de vue matériel, que ne devons-nous pas à des hommes comme Mgr Taché, le Père Lacombe, Mgr Langevin et tant d'autres qui ont su défendre avec un zèle égal les intérêts de l'Eglise et ceux de la patrie! Fondateurs de paroisses, organisateurs de diocèses, promoteurs de la colonisation, défenseurs des droits des minorités, les Oblats se sont voués aussi avec succès aux oeuvres de presse et d'éducation.

Ayant contribué si largement à faire l'histoire de l'Ouest, il leur revenait également de l'écrire. Les livres du R. P. Duchaussois et de S. G. Mgr Grouard, mentionnés plus haut, sont assurés de garder une place enviable dans la littérature française contemporaine. Mais c'est à un autre Oblat, le R. P. Morice, que nous devons cette grande *Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien*, qui restera un digne monument élevé à la mémoire des vaillants ouvriers de la première heure.

Cet aperçu hâtif de l'oeuvre des Oblats au milieu de nous, à l'occasion d'un centenaire qui est pour eux une fête glorieuse, doit suffire à nous inspirer de vifs sentiments de reconnaissance. Ces Constitutions jaillies du coeur de Mgr Mazenod, dans une grande pensée de dévouement à l'Eglise et d'amour des âmes, ont été pour ainsi dire le moule dans lequel se formèrent ces hommes qui furent à la fois des héros et des saints. Aussi l'Ouest catholique tout entier est-il heureux de s'incliner avec un profond respect et une vénération pleine de gratitude devant les fils de Mgr Mazenod, les nobles apôtres qu'ont été chez nous les Oblats de Marie Immaculée.

Donatien FREMONT.

LES COUVENTS ET L'EDUCATION

N'est-il pas vrai que nous jugeons souvent d'un couvent, d'une école par le succès à un concours, à des examens, par le brio avec lequel une séance a été rendue, par les applaudissements qu'a valus un concert où des jeunes filles ont joué à ravir du piano ou du violon? Tout cela est bien appréciable et mérite des encouragements, mais sommes-nous aussi soucieux de nous enquérir si on nous forme "des femmes pour demain, des mères, des épouses pour l'avenir"; si la jeune fille qui débite une poésie ou joue un rôle, est un vrai caractère, si elle est humble, modeste, énergique, capable de vouloir?

Donnons-nous tous nos soins, selon le précepte qui nous en est fait, de prêcher avant tout, surtout et toujours, partout et en toutes occasions, en exemples comme en paroles, à ces jeunes intelligences, soit en leur exposant les fondements de la religion et de la morale, soit en rectifiant, doucement mais fermement, les idées fausses, en montrant l'insanité des objections, des erreurs et des préjugés? Nous appliquons-nous à inculquer fortement dans l'esprit des jeunes filles les maximes salutaires, les convictions vigoureuses qui les préserveront plus tard des écarts redoutables?

Leur prêchons-nous constamment par notre conduite la simplicité, la réserve et la modestie? Faisons-nous ressortir — non une fois en passant, mais sans cesse, — devant ces jeunes intelligences que la vie n'est pas donnée pour jouir, mais pour remplir une tâche, que la vie n'est pas une passion, mais une bénédiction de Dieu? Savons-nous toujours éviter devant ces jeunes cerveaux tout badinage, toute plaisanterie sur tous ces sujets les plus sérieux, sur les choses de religion et les personnes consacrées à Dieu? Savons-nous former peu à peu ces petites âmes, comme le savaient faire nos aïeules, à une discipline tout imprégnée de christianisme, à l'oubli de soi, à la pratique des petits sacrifices répétés, à la présence de Dieu, à la méditation, au dévouement, à l'abnégation, à la politesse, à la courtoisie, à l'ordre dans la vie? Travaillons-nous à leur perfectionnement moral en les initiant à un commencement de vie spirituelle et à ce gouvernement de sa propre personne par les puissances qui ont droit de commander en nous? Détruisons-nous sans relâche les traces de l'égoïsme qui constamment germent en elles? Quels soins donnons-nous à la formation du coeur de la jeune fille, à l'affinement de sa délicatesse? De nos jours, elles sont bien peu nombreuses celles qui savent témoigner de la reconnaissance pour un petit service reçu. Bien plus rares sont celles qui savent se priver, se gêner pour faire plaisir à quelqu'un, pour l'obliger. La délicatesse, la gratitude, la prévenance sont pourtant des secrets indispensables pour constituer et stabiliser le bonheur, la joie dans une famille, dans une société. Avons-nous le courage de mettre en pratique ce conseil du Cardinal Gasquet:

"Ce qu'il y a de plus essentiel dans l'éducation d'un être humain, disait-il, c'est de lui apprendre à obéir. Et la valeur de cette leçon est immense. Le contraire de l'obéissance est la cause de la plupart des malheurs des individus et de la société; placer délibérément sa volonté dans un état de sujétion, c'est exorciser l'esprit du mal."

Est-ce que nous savons faire ressortir de notre histoire les origines apostoliques, aristocratiques et agricoles, inspirer une légitime fierté pour nos premiers colons, à la fois défricheurs et soldats? Est-ce que nous savons faire admirer et aimer l'idéal qui a présidé à ces débuts?

Comme le souci moral ne doit pas détourner les éducateurs des saines réalités pratiques, est-ce que nous savons encourager non seulement les concerts, les séances, les sports, mais surtout, avant quoi que ce soit, tout ce qui tend à développer l'esprit sérieux, l'effort de l'intelligence, l'esprit pratique des enfants: couture, travaux domestiques et agricoles, soins du ménage, économie, vie pratique, les productions de l'esprit, de l'observation, le travail appliqué et soutenu qui exigent plus d'application de l'intelligence, de l'imagination, plus d'efforts personnels que de mémoire?

Ne sommes-nous pas trop portés à critiquer certaines institutrices, certains parents en leur reprochant d'élever les enfants comme dans un étui, de ne pas les fondre assez dans le monde qu'ils doivent connaître? Que d'éducateurs, hélas! qui croient qu'en brûlant ses ailes dans les dangers du siècle, l'enfant acquiert une vertu suprême, un talisman infaillible à tous les maux futurs!

Je voudrais donc, tout comme le veulent tant nos évêques, les prêtres, les religieuses et les parents dignes de ce nom, des jeunes filles instruites, mais d'une éducation assez ferme, assez vigoureuse, assez profonde, pour comprendre ce qu'elles doivent à leur religion, à leur pays, à leur race, pour comprendre ce qu'elles se doivent à elles-mêmes — autres Maria Chapdelaine — de rester sur le sol des ancêtres, de le garder avec leur père et leurs frères pour qu'il soit toujours un sol chrétien et canadien-français.

Notre race, grâce à Dieu, n'est pas dégénérée au point de ne plus produire de ces nobles caractères; notre sol manitobain n'est pas tellement épuisé qu'il ne soit aussi fertile en générosités que celui de Péribonka.

Des caractères nobles et généreux, il nous en faut; travaillons tous ensemble à en former. Un Anglais célèbre disait un jour à un homme d'Etat français: "Ce qui fait notre force, à nous autres Anglais, c'est que chez nous les honnêtes gens sont aussi hardis que les coquins".

Formons et contribuons tous à former de vrais caractères, des volontés solides, résistantes comme le roc, qu'aucun vent, qu'aucune doctrine, qu'aucune violence n'ébranlent, des coeurs profondément ancrés dans les convictions chrétiennes, et alors bien sûrement notre race vivra, nos campagnes ne seront plus désertées et la religion catholique sera victorieuse dans notre Ouest!

"Elevez-nous des croyantes et non des raisonneuses!" commandait Napoléon.

Conscients de la valeur de leur âme, ces caractères fiers et droits vivront dans le monde en le rendant meilleur, au lieu de lui permettre de les gâter. Ces jeunes filles ainsi bien encadrées dans leurs convictions prendront conscience de leurs responsabilités. Si elles doivent subir les tentations qui à chaque tournant de vie nous guettent, elles seront des pieux armés pour y résister, plus disposées à ne pas se formaliser d'inutiles scrupules, et à ne pas se prêter aux doutes captieux.

"L'important donc, c'est qu'on leur ait enseigné à réfléchir, à user de leur jugement et de leur volonté, c'est-à-dire qu'on ait formé en elles une personnalité et un caractère. Les tout petits n'ont qu'à obéir: ils ne comprennent pas. Mais quand ils vieillissent, on doit enseigner aux enfants à se connaître, à vouloir, à se décider, à se conduire enfin. Autrement, comment sauraient-ils résister, quand ce sera nécessaire, et s'affirmer quand laisser faire serait une lâcheté et une faute?" (Fadette)

J.-P. GAGNON, ptre.

TRIBUNE LIBRE

A propos d'annonce...

Monsieur le Rédacteur,

C'est de la province d'Ontario que je viens vous adresser un petit mot. Depuis quatre ans, j'ai dû quitter le Manitoba où j'ai passé les douze plus belles années de ma vie pour obéir à mes directeurs m'offrant une promotion, mais dans la province voisine; j'ai dû accepter en attendant. Cependant je n'ai jamais manqué de recevoir la Liberté pour me tenir au courant de ce qui se passe dans notre ancien chez-nous que nous espérons retrouver quelque bon jour.

Ceci pour vous dire que j'ai suivi attentivement le mouvement de colonisation, les progrès faits par les nôtres au point de vue religieux, national et économique. Or dans le numéro du 27 janvier dernier, je trouve dans la correspondance de Fannystelle des détails vécus qui me font plaisir et que je me suis empressé de communiquer à mes amis. Voilà, M. le directeur, de la vraie et bonne annonce, des faits et des chiffres qui parlent par eux-mêmes. Le lecteur sait à quoi s'en tenir sur l'état de santé de cette paroisse à tous points de vue; il peut respirer à l'aise en lisant ces quelques lignes qui lui démontrent clairement que les nôtres ne sont pas tous perdus et ruinés là-bas, comme on se plait à le répéter en certains quartiers de l'Est du pays. Et d'une!! Félicitations au correspondant, que nous reconnaissons facilement dans la personne de M. l'abbé D..., curé.

Dans le même numéro, je lis: Sainte-Anne des Chênes (lettre de M. J.-N. Speirs, assistant gérant de la Cie Crescent Creamery, de Winnipeg): "Le montant payé par notre poste d'écrémage de Sainte-Anne pendant l'année 1925 a été comme suit: lait, $18,728.75; crème, $31,860.54. Total, $50,535.29."

C'est une vraie révélation pour moi qui me croyais au fait du développement de l'industrie laitière au Manitoba depuis quelques années. A combien plus forte raison pour les étrangers, les compatriotes des autres provinces, pour ceux qui doutent encore de la possibilité de réussite des nôtres dans l'Ouest et en particulier dans le Manitoba!

Comme le faisait justement remarquer M. Sweatman, avocat et président de la Chambre de Commerce de Winnipeg dans une entrevue aux journaux de l'Est, la culture mixte et l'industrie laitière au Manitoba sont en train de révolutionner cette partie du pays. "C'est un vrai pays de laiterie!" Au lieu de faire venir 55 wagons de beurre, comme en 1915, on en a expédié 355 wagons, et de première qualité, en 1925.

Voilà encore de l'annonce irréfutable et à propos.

Je me demande souvent pourquoi nos grands journaux de l'Est, qui sont si friands de nouvelles, ne lisent pas, ou plutôt ne reproduisent pas quelques-uns de ces faits, de ces chiffres absolument authentiques, contrôlés en lieu sûr. Ce serait de nature à encourager et décider un certain nombre de nos compatriotes de l'Est à venir avec leur nombreuse famille prendre part à ces richesses, à ces avantages qu'offre le Manitoba sous le rapport de la culture mixte à base d'industrie laitière, plutôt que de déserter le sol pour les grandes villes ou les Etats-Unis. Ils viendraient renforcir nos groupes de langue française, travailler à l'agrandissement de notre pays et s'assureraient à eux et à leurs enfants un avenir prospère dans notre pays du Canada.

En terminant ces quelques remarques, je renouvelle mes félicitations aux correspondants plus haut mentionnés, sans oublier les autres qui, de temps en temps, donnent signe de vie... nationale et économique. C'est le meilleur moyen d'annoncer son coin de terre, et la meilleure propagande à domicile qui se puisse faire.

Avec mes sentiments les plus distingués, je demeure toujours

ABONNE.

AVIS TRES IMPORTANT

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

LA SOIRÉE DU CERCLE MOLIÈRE

C'est un spectacle morcelé — trois actes séparés dont deux en vers — que nous donnait, lundi soir, le Cercle Molière au théâtre Walker. Le désir légitime de donner un programme varié et de satisfaire tous les goûts justifie sans doute cette mesure, qui peut avoir ses avantages. J'ignore jusqu'à quel point le public l'a appréciée; on l'a plutôt habitué au régime d'une bonne pièce unique en trois ou quatre actes sur laquelle se concentre tout l'intérêt de la soirée. Le spectacle coupé n'est guère à l'avantage des artistes, qui doivent donner un plus grand effort pour suppléer à une intrigue et à des effets dramatiques de faible envergure. Quoi qu'il en soit, la troupe du Molière a remporté lundi un autre beau succès.

Le premier numéro au programme était une comédie d'Albert Acremant: "Chut! voilà la bonne!" C'est la mise à la scène des ennuis que peut causer dans un jeune ménage une vieille servante plus dévouée que discrète qui veut régenter monsieur et madame, sous prétexte qu'elle a vu naître cette dernière.

Mlle Yvonne Buffet et M. Raymond Bernier ont naturellement fait deux jeunes mariés très sympathiques. Mme Eda Pelletier s'est montrée d'un naturel frappant dans le rôle d'Euphrasie. Mlle Marguerite Béguin personnifiait avec aisance une belle-mère tout à fait en rupture avec la tradition: agréable, conciliante, pleine de bon sens et d'expérience. C'est un excellent début et nous espérons la voir figurer bientôt dans des rôles plus importants.

Le "Pater", de François Coppée, est un petit drame que l'on entend toujours volontiers et qui ne manque jamais de remuer profondément lorsqu'il rencontre de dignes interprètes. Ce fut le cas avec Mme P. Boutal et M. A.-C. de la Lande. La première a soutenu sans une défaillance le lourd rôle de Mlle Rose qu'elle a admirablement incarné. Sa lutte émouvante contre la nature criant vengeance et contre les exhortations du prêtre, qui se termine par le plus sublime geste du pardon, a été rendue avec une chaleur et une sincérité qui font honneur à l'artiste. M. de la Lande a fait un curé très digne, plein d'onction, impeccablement sacerdotal dans ses gestes comme dans ses paroles. Mlle Marthe Simon, Mlle Marguerite Béguin et M. A. Boutal figuraient avec avantage à côté des deux acteurs principaux.

"Les deux Pierrots" formaient, si l'on peut dire, le plat de résistance de la soirée. Ce n'est qu'une bluette d'Edmond Rostand. On l'appelle aussi le "Souper blanc". "Pierrot qui pleure et Pierrot qui rit" est un autre titre qui conviendrait tout aussi bien. Entre ces deux Pierrots au costume semblable mais de caractères si différents, lequel Colombine choisira-t-elle pour mari? Elle semble d'abord pencher vers le pleurnicheur, quand elle se ravise à la vue d'une larme, l'unique larme qu'ait jamais versée Pierrot qui rit. Moralité: une femme doit toujours préférer l'amoureux qui rit; d'ailleurs elle le fera toujours pleurer quand elle voudra...

C'est tout, mais naturellement sans compter l'esprit qui fuse à jets continus du commencement à la fin de cette agréable fantaisie. Il est dommage que l'accompagnement musical en ait fait perdre une bonne partie aux spectateurs.

L'interprétation fut digne de l'oeuvre. Mlle Yvonne Buffet était une gracieuse Colombine. Elle apporte un intéressant cachet personnel à tous ses rôles et sa diction est toujours parfaite. M. A.-C. de la Lande fut un Pierrot No 1 d'une incomparable drôlerie, plein de verve et d'entrain. M. Raymond Bernier soutint avec honneur le rôle un peu ingrat du Pierrot saule pleureur. Et M. David Joyal se révéla un maître d'hôtel bien stylé.

La grande salle du Walker regorgeait d'un public très distingué, parmi lequel l'élément de langue anglaise était assez considérable. C'est à chaque fois un plaisir nouveau de constater que nous avons à Winnipeg et à Saint-Boniface tant d'amateurs de bon théâtre français. Quel plus bel encouragement pourraient espérer nos artistes à continuer et à faire toujours de mieux en mieux?

FANTASIO.

Les élections complémentaires de l'Ile à la Crosse

Régina — Les élections complémentaires de l'Ile à la Crosse, nécessitées par la mort de M. J.-O. Nolin, ont été fixées au 6 avril. La mise en nomination aura lieu le 9 mars. C.-J. Mackenzie, du Lac des Prairies, a été nommé officier rapporteur.

Dans ces régions éloignées, les voyages sont plus faciles en hiver qu'en été, c'est pourquoi les électeurs ont demandé de pouvoir donner leur vote avant la fonte des neiges.



Le tombeau de Caruso à Naples

LORS de leur passage à Naples, la ville "qu'il ne faut pas manquer de voir avant de mourir" selon le dicton italien, les touristes canadiens et américains qui font le tour du monde à bord de l'"Empress of Scotland" du Pacifique Canadien, ont pu visiter le tombeau du grand ténor italien Enrico Caruso, dans le cimetière de Santa Maria del Pianto.

De-ci de-là

M. l'abbé L.-P. Gravel

Les nombreux amis de M. l'abbé L.-P. Gravel, de Gravelbourg, Sask., ont appris avec un profond regret la nouvelle de sa mort prématurée, survenue à Montréal la semaine dernière. L'oeuvre que laisse après lui cet ardent apôtre de la colonisation française dans l'Ouest proclame hautement les dons supérieurs dont il fut doué et l'indéfectible énergie avec laquelle il se dévoua au plus grand bien de ses compatriotes. Son nom vivra dans ces belles et prospères paroisses franco-canadiennes qu'il a groupées dans le sud de la Saskatchewan; dans cette charmante petite ville de Gravelbourg surtout, surgie de la prairie comme par enchantement et si tôt devenue, par sa population, ses édifices religieux et ses maisons d'éducation, la citadelle française de la Saskatchewan. M. l'abbé Gravel a écrit là l'une des plus belles pages de l'histoire française de l'Ouest.

Nos lecteurs, dont un bon nombre sont venus ici à son appel, voudront avoir un souvenir pour lui dans leurs prières.

A la famille Gravel et au clergé du diocèse de Régina, la Liberté offre ses bien sincères condoléances.

Le cardinal Andrieu et le suffrage féminin

Le cardinal Andrieu publie dans l'"Aquitaine", journal officiel de l'archevêché, une ordonnance sur la préparation des femmes françaises à l'exercice du droit de suffrage. Cette ordonnance comporte six articles. Il est établi, dans chacune des paroisses du diocèse, une Ligue de préparation des femmes catholiques à l'exercice du droit de suffrage.

Le cardinal invite toutes les femmes chrétiennes à s'enrôler dans cette Ligue et leur interdit de faire partie des Ligues féminines organisées par les Loges maçonniques.

Quand la femme aura obtenu le droit de vote, son action devra s'exercer sur le terrain politique, et lors des consultations du suffrage universel elle pourra accepter le concours des Ligues non catholiques dans les limites et selon l'esprit des directives pontificales.

La France missionnaire

Paris — La France a perdu, en 1925, 97 missionnaires dont 4 évêques et 93 prêtres. Les évêques étaient NN. SS. Chouvellon (Miss. Etr.), vicaire apostolique de Chungking; Quinton (Miss. Etr.), vicaire apostolique de Saigon; Allgeyer (Saint-Esprit), vicaire apostolique du Kilimandjaro; Hummel (Miss. Afric. Lyon), vicaire apostolique de la Côte-d'Or: à eux quatre ils totalisent 153 années de missions. Les 93 prêtres se décomptent ainsi: Missions Etrangères de Paris, 25; Congrégation du Saint-Esprit, 16; Compagnie de Jésus, 12; Pères Blancs, 9; Missions Africaines de Lyon, 5; Lazaristes, 4; Assomptionistes, 4; Oblats de Marie-Immaculée, 4; Rédemptoristes, 4; Dominicains, 3; Sacré-Coeur de Picpus, 3; Sacré-Coeur d'Issoudun, 1; Maristes, 1; Capucins, 1; Franciscains, 1.

Les diocèses qui ont le plus fourni sont Strasbourg, 8; Le Puy, 5; Rodez, 4; Quimper, 4; Autun, 4; Luçon, 3; Grenoble, 3; Vannes, 3; Nantes, 3.

La culture française à New-York

New-York — Les cours du printemps, à l'Institut français de New-York, ont commencé le 1er de ce mois dans l'Auditorium de l'Institut, 20, 60me rue Est, New-York.

Les mardis de l'Institut sont très populaires aux Etats-Unis où nos concitoyens font tout en leur pouvoir pour développer le goût des choses françaises: lectures, réceptions aux distingués visiteurs français, cours de langue française; exhibition d'art français, audition de musique française. L'Institution possède aussi une belle bibliothèque de littérature française, des documents, journaux quotidiens, revues, etc.

Un garage gratte-ciel

New-York — Un consortium vient d'acheter à New-York, près de la Huitième avenue, un terrain sur lequel va être construit un "garage gratte-ciel" (skyscraper garage) qui ne comptera pas moins de 15 étages. Ce bâtiment, tout en béton et acier, pourra abriter 1,500 automobiles et coûtera deux millions de dollars. Chaque étage aura une superficie de 15,000 pieds carrés. Desservi par quatre ascenseurs, ce garage gratte-ciel sera ouvert jour et nuit; et les issues en sont aménagées de telle sorte qu'il sera possible, au besoin, d'évacuer les 1,500 voitures en une heure. On prétend que les propriétaires de théâtres et de grands hôtels du quartier de "Times Square" font les frais de cette affaire.

LEGISLATURE PROVINCIALE

LA CHAMBRE ENTEND DES EXTRAITS DE L'ENCYCLIQUE "RERUM NOVARUM"

M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface, affirme que l'Eglise n'a pas échoué dans sa mission et dénonce l'empiètement de l'Etat sur les droits des parents à l'école

M. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface, au cours du débat sur le discours du trône, a présenté une chaleureuse défense de l'ancien accord du Manitoba avec le chemin de fer du Nord Canadien et blâmé la légèreté avec laquelle le gouvernement et les groupes de la Chambre semblent en accepter l'abrogation. L'attitude du gouvernement progressiste, du parti libéral et du "Free Press" sur cette question surprennent le député de Saint-Boniface, mais il est doublement surpris de voir, à cette occasion, le groupe des députés ouvriers dans le même camp que les capitalistes. Il croit que l'affaire a été rejetée dans l'ombre par les ennemis de l'ancienne administration conservatrice et que l'accord n'aurait pas été annulé s'il avait été défendu comme il aurait dû l'être devant le conseil privé et ailleurs. M. Bernier cite en entier un discours prononcé par sir Clifford Sifton en 1911 aux Communes, à l'appui de son assertion que le Manitoba avait le droit de passer un contrat avec les compagnies de chemins de fer comme elle l'a fait.

Passant à la question du contrôle des liqueurs, le député de Saint-Boniface déclare que le gouvernement manquera à son devoir s'il ne prend pas des mesures pour éliminer la vente et la consommation du "home brew", soit en réduisant le prix de la bonne liqueur, soit en encourageant l'usage du vin.

L'Eglise n'a pas échoué

Plus tard, en réponse à une déclaration de M. Ivens (ouvrier) qui avait parlé de la faillite de l'Eglise dans sa mission, M. Joseph Bernier dit qu'elle n'a pas échoué et ne s'est pas rangée du côté des capitalistes. Si la société a manqué à ses devoirs, ce n'est pas faute de diligence de la part de l'Eglise, dont les représentants ont constamment enseigné et prêché les mêmes doctrines; les individus seuls sont coupables de l'état de choses qui existe. Si les hommes et les femmes avaient le courage d'endosser un peu plus de responsabilité et la franchise de reconnaître leurs propres manquements, on parlerait moins de la soi-disant faillite de l'Eglise.

L'Etat, dit M. Bernier, a contribué pour sa part au discrédit dans lequel sont tombées les doctrines chrétiennes. Il a chassé la religion de l'école et y a pris la place des parents. Comme exemple de l'intérêt que porte l'Eglise catholique à l'amélioration de l'état social, le député de Saint-Boniface cite des extraits de l'encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers.

Contre les courses

W.-D. Bayley, indépendant (Assiniboia) s'élève avec vigueur contre les champs de course, à l'occasion du bill qui les concerne. Il trouve que le procureur général n'a pas raison de se féliciter de la manière dont se passent les choses. La première année sous l'administration de M. Craig, il y eut sept jours de courses seulement; la seconde année il y en eut 38 jours et la troisième année 63. L'année dernière, la province en a retiré un revenu de $160,000. En 1921, la Chambre a reconnu une maison commune de paris en accordant une charte de courses avec permis de paris à River Park. Quant au Polo Park, il a été bâti sur la fraude pratiquée sur la législature et il n'y a pas lieu de s'en féliciter.

L'hon. R.-W. Craig a répondu aux critiques faites au bill. Il a rappelé que le gouvernement provincial n'a absolument aucune juridiction sur les paris de courses et que son rôle se borne à réglementer les courses de chevaux. Le bill actuel est un effort honnête, de la part du gouvernement, pour faire face à une situation reconnue comme difficile.

La charte de Saint-Boniface

Les amendements à la charte de Saint-Boniface ont été le sujet d'une vive discussion, jeudi, en comité plénier. Le groupe ouvrier s'est opposé vigoureusement à la clause exigeant qu'un conseiller candidat à la mairie démissionne deux semaines avant le jour de la nomination et à la clause permettant au conseil de collecter les arrérages de taxes au moyen de la saisie; ces deux clauses ont cependant été acceptées. Mais la Chambre a refusé de sanctionner la suppression des six clauses ayant trait à l'établissement d'une commission de police. M. Craig a expliqué que des représentations lui avaient été faites par des citoyens responsables de Saint-Boniface et a suggéré que le conseil de ville demande formellement à la Chambre de supprimer les clauses en question, la législature ne pouvant en prendre elle-même la responsabilité.

Parlement Fédéral

L'OBSTRUCTION CONSERVATRICE

Nouvel amendement à l'adresse et un autre en perspective

Ottawa — Nos députés tuent le temps pour retarder le plus possible l'ajournement.

M. Donald Sutherland, député conservateur d'Oxford-Sud, après un long discours où il a attaqué les ententes commerciales conclues entre le Canada et l'Australie et la Nouvelle-Zélande, a présenté un nouvel amendement à l'adresse. On prête aux conservateurs l'intention d'en avoir plusieurs autres dans leur sac et de retenir encore pendant plusieurs jours la Chambre en session.

L'amendement regrette que la politique du gouvernement et les dernières ententes commerciales conclues avec d'autres pays aient porté un grave préjudice à l'industrie laitière canadienne, en raison même de la concurrence injuste et désastreuse de la part des pays avec qui le Canada a conclu un traité de commerce. Et le discours du Trône, ajoute l'amendement, n'indique aucun projet qui pourra remédier à un pareil état de choses et faire disparaître les obstacles qui nuisent au progrès de cette industrie.

Le traité avec l'Australie avait déjà soulevé, l'an passé, tant au Parlement que dans la presse, toute une série d'attaques et d'objections de la part des conservateurs. L'amendement de M. Sutherland est venu réveiller cette lutte qui, à vrai dire, n'avait pas cessé, car, au cours de la dernière campagne électorale, M. Meighen et ses partisans l'ont vigoureusement attaqué. De plus, le nouvel amendement conservateur est destiné à vouloir mettre certains progressistes en mauvaise posture.

Le comité d'enquête sur les douanes

Le comité parlementaire spécial chargé de faire enquête dans l'administration du département des douanes et de l'accise a choisi comme président M. Paul Mercier, C.R., député de Saint-Henri. Il semble vouloir mener rondement la besogne et déjà des témoins ont été assignés. Ce seront, tout d'abord, les hauts fonctionnaires du département qui feront connaître le fonctionnement du service douanier et leurs devoirs et responsabilités. Puis des représentants de compagnies canadiennes plus ou moins intéressées dans l'enquête comparaîtront également. Le département des douanes sera représenté, devant le comité, par M. Aimé Geoffrion, l'un des plus éminents avocats de Montréal. Le ministre des Douanes, l'hon. Georges Boivin, surveillera aussi de très près les délibérations du comité.

Les conservateurs font de l'obstruction

Les conservateurs se sont ingéniés à retarder le plus possible le vote sur l'amendement Sutherland et tout l'intérêt, pendant la semaine dernière, s'est tourné vers les délibérations du comité d'enquête des douanes. On annonce que M. C.-H. Cahan présentera un autre amendement où il posera directement, en termes bien concis, la question de non confiance dans l'administration libérale. Les termes même de l'amendement permettront la discussion la plus large et l'opposition pourra attaquer le gouvernement sur tous les terrains et sur tous les côtés.

Une statue au cardinal Mercier

Bruxelles — Une souscription publique a été ouverte à Malines pour ériger une statue à la mémoire de feu le cardinal Mercier. Son chapeau rouge sera suspendu en permanence à la voûte du choeur de la cathédrale de Saint-Rombaut, selon une ancienne coutume qui fut abandonnée au temps de la révolution française.

Vieux Canadien qui disparaît



Feu M. Adam Brown

Un vieux et vénérable pionnier canadien disparaissait récemment dans la personne d'Adam Brown, de la ville de Hamilton, Ont. Agé de 99 ans au moment de sa mort, le digne vieillard est descendu dans la tombe après avoir pu entrevoir vers quelles merveilleuses destinées marchait le Canada.

Feu Adam Brown, dont le fils, Sir George McLaren Brown est le gérant du Pacifique Canadien en Europe, fut durant sa vie associé à diverses entreprises ferroviaires. Comme président du Northern and Pacific Junction Ry., il fut l'un des précurseurs du Pacifique Canadien dans la province d'Ontario, cette ligne ayant été acquise par le nouveau transcontinental pour son service de Montréal à Ottawa. M. Brown fut aussi l'un des Canadiens qui, en 1886, accomplirent le premier voyage à la côte du Pacifique par voie du Pacifique Canadien.

M. Philippe Roy

Ottawa — M. Philippe Roy, commissaire général du Canada en France, a prêté serment comme conseiller privé. M. Roy est en visite au Canada. Il retournera à Paris sous peu. L'investiture du rang de conseiller privé à M. Roy a eu lieu à Rideau Hall en présence de Son Excellence le gouverneur général et du premier ministre King.

Manteaux et couvertures en peau de bison

L'un des stands les plus intéressants de la Foire d'Hiver tenue à Toronto au cours du mois dernier, a été celui du Service des Parcs Nationaux du Canada, comprenant des produits fournis par l'abatage de bisons. Par suite de l'accroissement du troupeau que le gouvernement possède à Wainwright (Alberta), il est possible de se procurer aujourd'hui dans le commerce des manteaux et des couvertures en peau de bison, ainsi que du pemmican. Comme les pionniers de l'Ouest peuvent l'affirmer, aucune fourrure n'est comparable à celle du bison, tant au point de vue du confort qu'à celui de la durée. Depuis quelques années, toutefois, elle était complètement disparue des marchés, et son retour est signalé avec satisfaction non seulement par les collectionneurs, mais aussi par les gens qui connaissent ses qualités exceptionnelles.

Parmi les articles exposés se trouvaient plusieurs jolis manteaux d'excellente coupe, pour dames et pour messieurs, ainsi que des tapis et des couvertures. Le stand a suscité un intérêt considérable et presque tous les articles avaient été vendus lorsque l'exposition s'est terminée.

Ford emploie plus de 191,948 hommes

Windsor — A la fin de 1925 la compagnie Ford comptait aux Etats-Unis, 191,948 employés, soit 49,596 de plus qu'en 1924.

Les établissements Ford couvrent maintenant une superficie de 22,700,000 pieds carrés. Cette compagnie a des établissements aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, au Brésil, aux Indes, en Belgique, en France, en Allemagne et en Amérique du Sud.

LA "SUN LIFE" DÉPASSE LE BILLION

Il est rare qu'une institution financière soit en mesure d'annoncer à la fin de son exercice un progrès tel que celui de la Sun Life Assurance Company of Canada. A l'assemblée de la dite compagnie, le président Macaulay annonça que les assurances en vigueur de la compagnie Sun Life dépassaient un billion, un niveau que pas une compagnie canadienne n'a atteint jusqu'ici.

Dans son discours il dit que bien que, par suite de la croissance rapide des affaires, il fût nécessaire d'agrandir considérablement l'édifice du siège social (dont l'ouverture officielle suivit l'assemblée annuelle), il est évident qu'il faudra bientôt agrandir davantage. Et cela en dépit du fait que l'édifice Sun Life est un des plus vastes au Canada, consacré exclusivement aux affaires de la compagnie, comportant un personnel de onze cents membres.

Le 55me rapport annuel fait voir les entreprises avantageuses de la compagnie et les progrès de ses affaires en général au Canada et dans le monde entier. Elle est devenue non seulement une des premières institutions financières du Dominion, mais partage avec une ou deux banques l'honneur d'être une des institutions les mieux connues à l'étranger. Ses ramifications s'étendent à quarante-quatre pays et états, et ses succursales encerclent l'univers.

Les assurances en vigueur furent augmentées l'année dernière par $149,460,644, portant le grand total à $1,021,097,101. Et l'actif fut augmenté de presque $29,000,000, constituant un actif total maintenant de $303,056,145. Les versements aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires se chiffrant à $35,441,582, portent le montant total payé depuis l'organisation de la compagnie à $219,239,718. Le revenu total net pour l'année fut de presque $70,000,000.

Les détenteurs de police profitèrent aussi d'une autre augmentation de profits, la sixième augmentation consécutive de ce genre.

Les profits de l'année basés sur l'estimation des valeurs faite par les officiers du gouvernement ont été de $21,668,284. De ce montant l'on a décidé sage de défalquer la somme de $3,000,000. Durant cette année on a payé ou alloué comme profits aux détenteurs de police la somme de $7,862,784. Après déduction de cette somme, et l'accroissement au compte des actionnaires, l'allocation de $2,500,000 au compte des éventualités, la défalcation de $770,000 sur l'immeuble et les édifices, et la mise de côté de $350,000 pour renforcir davantage la réserve spéciale pour la longévité possible des annuitants, la compagnie a ajouté $6,532,642 à ses profits non divisés. Son surplus total sur tous ses engagements, comptes d'éventualités et capital, se chiffre à $28,640,000.

A tout considérer, le relevé des affaires de la compagnie est des plus encourageants et intéressera vivement tous les citoyens du Canada.

Le représentant français de la Sun Life à Winnipeg pour le district français est M. H.-L. Layet.

La "Lumière" pour 1926

Nos abonnés vont recevoir ces jours-ci la publication annuelle la "Lumière", de la maison Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill., qui traite d'une manière intéressante de l'usage des remèdes employés depuis 145 ans, préparés et vendus par cette maison, tels que préparés originairement par le Dr Pierre.

Le Novoro du Dr Pierre, outre un remède pour le sang, est un des meilleurs régulateurs des intestins. Il est également bon pour les enfants. C'est un composé d'herbes et de racines choisies avec le plus grand soin et importées d'Europe et d'Asie.

Le Liniment Oleolo du Dr Pierre pour les maux de tête, maux de dents, douleurs dans les muscles, entorses, etc., est fort recommandé par tous ceux qui en ont fait usage.

La "Lumière", outre des articles aussi intéressants que bien préparés, vous annonce une offre spéciale de ces remèdes qui ne sont pas en vente chez les pharmaciens, mais que l'on doit commander directement.

LIVRES DE PRIX

Des milliers de volumes sont distribués chaque année comme livres de prix aux élèves, petits et grands, des écoles et collèges catholiques.

Que valent ces livres? La question est assez importante pour mériter un instant d'attention.

Il est facile de se rendre compte du merveilleux instrument de propagande que constitue, près de la jeunesse, une pareille diffusion de lectures. A nous, catholiques, qui les répandons chaque année, appartient de penser sérieusement au bien que nous pouvons accomplir, en faisant de bons choix.

Ce bien peut être immense; car personne n'ignore que, surtout à la campagne, les livres de prix forment l'unique bibliothèque familiale. C'est donc à toute la famille, aux parents et aux proches que s'adressent nos publications.

Un coup de clairon, le premier croyons-nous, retentit à ce sujet, au cours d'une assemblée de catholiques, que présidait, en 1911, dans sa ville épiscopale, Mgr Rumeau, évêque d'Angers. Sur ses ordres, un Comité fut aussitôt constitué, avec mission de reviser tous les volumes alors en usage, de travailler à faire exclure les mauvais, les neutres ou les indifférents; de chercher à en susciter de nouveaux et de bons, et de dresser, chaque année, autant que possible, un catalogue d'ouvrages particulièrement recommandés.

C'est par centaines que se comptèrent les volumes évincés et lorsque parut, en 1912, le premier catalogue, bien peu considérable était le nombre de ceux jugés dignes d'y figurer.

Après un moment d'émotion et de surprise, les meilleures maisons d'édition comprirent le véritable service qu'était appelé à leur rendre à elles-mêmes l'oeuvre nouvelle. Il avait suffi de leur signaler quelques-uns des passages ou des thèses relevés dans leurs propres publications; et, tout dernièrement encore, l'un des éditeurs écrivait au secrétariat de l'oeuvre, 15, rue des Lices, Angers:

"Interdisez aux publications neutres l'accès des maisons catholiques. Elles sont plus néfastes que les livres ostensiblement mauvais. Quand toutes les Ligues de Femmes françaises auront compris la beauté de votre croisade, elles viendront à vous, et un gros effort sera fait pour christianiser à nouveau notre chère France, par les bons livres, car on a soif partout de lectures."

Une étroite collaboration s'est ainsi établie et se poursuit sans relâche, dans une commune confiance; grâce à elle ont été obtenus le concours et l'appui d'écrivains de valeur, parmi lesquels figurent aujourd'hui des membres éminents de l'Académie française.

Et qui donc oserait dire qu'une oeuvre aussi intimement liée à la formation de la jeunesse ne fût pas digne d'aussi haut patronage?

Il fallait seulement qu'elle fût connue. Elle l'est maintenant des auteurs et des auditeurs, nous venons de le dire. Voici comment elle le fut de la clientèle:

MM. les directeurs de l'enseignement libre de toute la France avaient été mis au courant de l'entreprise par leur président, Mgr Crosnier, qui l'avait toujours patronnée et faite vraiment sienne. Par leur bienveillant intermédiaire, le catalogue qui, sauf pendant les années de guerre, a paru régulièrement, est entre les mains de tous les intéressés. Il a conquis droit de cité même au delà de nos frontières. Rien d'émouvant comme des lettres qui, depuis quelques mois, arrivent de lointaines régions: Canada, Bangkok, Cuba, Italie, Algérie, Egypte, Nouvelles-Hébrides, etc. De ce dernier point, une lettre récente s'exprimait ainsi: "Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir remis le choix de nos livres en de si bonnes mains; ils sont tous parfaits."

Entre temps, de tels témoignages ont eu leur couronnement ardemment désiré. L'oeuvre, en effet, a été honorée de la haute approbation de NN. SS. les cardinaux et archevêques de France. Ainsi fortifiée, elle poursuit inlassablement ses travaux.

Le catalogue (1) qu'elle vient de publier pour 1926 compte 1,700 titres d'ouvrages de genres très différents: Piété, Histoire religieuse, Histoire et Arts, Biographies, Romans, Vulgarisations scientifiques, Voyages, etc., pouvant convenir, suivant les indications spéciales, aux élèves des divers degrés d'enseignement et aux bibliothèques paroissiales.

Il y a encore beaucoup à faire, et l'oeuvre n'a pas la prétention d'être parfaite. Nous ne saurions trop demander en particulier à ceux que cette oeuvre intéresse de nous signaler non seulement les lacunes qu'ils auraient pu remarquer, mais les titres d'ouvrages vraiment "éducateurs et attrayants" qu'ils jugeraient susceptibles de figurer sur nos listes. Mais puisque cet article se trouve paraître quelques semaines après la magnifique Encyclique du 12 décembre 1925, nous pouvons affirmer en terminant qu'on ne trouvera dans les catalogues aucun livre entaché de laïcisme parce que, dit le Saint-Père, "la peste de notre temps, c'est le laïcisme". On n'en verra non plus aucun dans lequel "la religion du Christ soit traitée d'égale avec les faux cultes et placée avec une choquante inconvenance sur le même niveau"; enfin, le Comité travaillera de plus en plus à ne recommander que des ouvrages qui s'attachent à "réconcilier avec leur Seigneur les âmes éloignées de lui ou ignorantes".

XXX.

(La "Croix" de Paris)

(1) On peut demander ce catalogue au secrétariat de l'oeuvre, 15, rue des Lices, Angers. Prix de l'exemplaire, 2 francs; 100 exemplaires, 100 francs; 1,000 exemplaires, 800 fr.

Page Féminine

"O femmes! Ce que vous pourriez être!"

"C'est peut-être à cause de ce titre qui, à lui seul, est une révélation, que ce livre de Mlle G. Johannes a eu tant d'attraits pour moi. Dans ces pages saines et fortes, jeunes filles, jeunes femmes et même mères aux cheveux blancs peuvent tirer de sages leçons: leçons de vie intérieure dans ce siècle où nous vivons tous les instants de nos jours dans une activité fébrile qui semble laisser peu de temps à la réflexion.

Les jeunes filles, surtout celles qui sont lancées dans le monde et qui jouissent sans contrainte de leur liberté, pourront tirer profit des lignes suivantes: "On se plaint, à l'heure actuelle, de l'abaissement des pensées et aspirations, de la décadence des goûts et affections. A qui la faute? A l'éducation déplorable de la femme sur qui repose la famille et la société. La jeune fille d'aujourd'hui, que pense-t-elle, que sait-elle, malgré tous ses diplômes, et surtout qu'aime-t-elle? Où est son éducation d'âme, sa pureté de coeur, sa force morale, sa fidélité d'affections? Elle se prépare à sa vocation avec un cerveau vide, se nourrissant de fictions, de lecture ou de représentations sinon mauvaises, du moins frivoles, creuses ou absurdes et qui n'apprennent rien. Elle vit de vanités, d'occupations d'elle-même, voltigeant de flirt en flirt, de sauterie en sauterie et perd à mesure son charme ainsi que sa simplicité!"

Dans le chapitre suivant sur "l'Epouse", l'auteur initie la jeune fille aux devoirs sérieux que l'avenir lui prépare: elle lui dit de remettre à Dieu ses désirs, ses projets, faisant surnager au-dessus de son bonheur, l'amour de Celui qui est le principe et la fin de notre vie.

A la jeune femme et à la mère de famille qui, à ce mot de vie intérieure, croit que cela demande des stations à genoux et des dévotions de plusieurs heures à l'église, Mlle Johannes dit: "Ne croyez pas, mères de famille, que Dieu vous demande de passer vos journées à l'église, de vous plonger dans de longues méditations. Non, certes. Dieu est, avant tout, là où vous appellent vos devoirs d'état, et c'est en vous appliquant, uniquement pour lui plaire, que vous l'aimerez véritablement en esprit et en vérité, comme le disait Notre-Seigneur à la Samaritaine."

Que d'occasions de salut et de sanctification rencontre une mère de famille dans une seule journée! A chaque contre-temps, à chaque peine, comme elle peut pratiquer la douceur, la patience, l'humilité, la charité! Que de moyens d'aimer et de servir Dieu dans les membres de sa famille et de son prochain!

En ces temps où la paix et le bonheur des familles sont menacés par les agitations effrayantes du dehors, il fait bon se retremper à la lecture de ces lignes où l'auteur nous montre l'influence salutaire de la femme au foyer: influence qui soutient l'époux dans la lutte de la vie, qui le relève quand il est accablé par les inquiétudes de chaque jour et qui lui fait oublier avec son sourire de bienvenue les fatigues et les ennuis d'une longue journée de travail.

L'auteur n'oublie pas de parler des devoirs de la mère de famille qui sont idéalisés par l'effet de la vie intérieure. "La mère éducatrice, parfaitement équilibrée, dit-elle, aura un doigté parfait pour former de bonne heure ses enfants à la connaissance et à l'amour de Dieu. Elle saura leur montrer le bien et le mal, leur faisant considérer toutes les choses naturelles, telles que Dieu les a créées avant l'entrée du péché dans le monde, et telles qu'elles sont devenues depuis le péché qui a tout bouleversé et tout souillé. Elle leur donnera une vue haute et juste de la vie, présentant toute chose du côté élevé, tout en faisant la part de ce que le péché a corrompu."

Puissent ces quelques passages de "O femmes! Ce que vous pourriez être" faire à celles qui liront ces lignes, tout le bien qu'en a éprouvé

MERE-GRAND.

Quand on n'a plus 20 ans

Faut-il, parce qu'on n'est plus jeune, s'habiller d'une manière spéciale et renoncer à suivre la mode à qui bien des femmes d'un certain âge reprochent de ne pas penser à elles? Il est certain qu'à cinquante ans, on ne porte pas tout à fait les mêmes robes qu'à vingt ans, mais ce serait une erreur de croire qu'une mode, même aussi jeune que celle qui nous guide actuellement, est destinée seulement à un certain nombre de femmes auxquelles leur âge, leur silhouette svelte et dégagée permettent d'en adopter les fantaisies. Les formes, les idées que nous propose la mode sont assez variées pour que chacune y choisisse ce qui convient à son âge et à sa silhouette.

Certains détails sont à éviter, d'autres sont au contraire très favorables à dissimuler les marques de l'âge. Savoir discerner les uns des autres, en un mot savoir interpréter la mode, l'adapter à la tournure et à l'âge que l'on a, c'est justement tout le secret de l'élégance pour une femme qui n'est plus jeune. La mode actuelle du reste n'est pas aussi éprouvante que beaucoup le prétendent pour une silhouette quelque peu alourdie par l'âge.

Rien n'est plus amincissant, par exemple, qu'une robe droite bien combinée, rien n'est plus favorable à une taille épaissie. Mais il y a bien des genres de robes droites et le tout est de bien choisir.

La cuisinière du cardinal Mercier

Un souvenir domestique de l'archevêché de Malines, raconté par la "Nation Belge":

"La table, à l'archevêché, était d'un ordinaire frugal, et si le cardinal Mercier avait une bonne cuisinière, ce n'est pas sa faute. C'est à son domestique qu'il la dut, ainsi que le confiait un jour l'archevêque de Chicago à un haut personnage belge. Quand le cardinal Mercier accomplit son fameux voyage aux Etats-Unis, il était accompagné de son valet de chambre. Celui-ci rencontra dans la cuisinière de l'archevêque une brave femme qui lui plut et à qui, sans doute, il le dit. Cela la conduisit à Malines et se termina par un mariage qui fit gagner une bonne cuisinière à l'archevêché... au détriment de Chicago.

"J'en veux un peu à votre pays", disait un jour à un de nos compatriotes le cardinal Mundelein, qui s'expliqua aussitôt par cette petite histoire, digne de figurer en bonne place dans le traité, hélas! toujours en cours... d'impression de la crise des servantes."

Les serviteurs des grands personnages ont parfois, comme la servante de Molière, leur coin dans la petite histoire.

OREILLONS

Les oreillons ou fièvre ourlienne constituent une maladie spécifique et contagieuse, caractérisée par une tuméfaction des glandes parotides et parfois des autres glandes salivaires.

Les oreillons ne sont pas une maladie particulière à l'enfance; on peut les observer également chez les adolescents et à l'âge adulte.

Les oreillons sont contagieux pendant toute la période d'incubation et la période d'état. Le contact direct paraît nécessaire pour la transmission de la maladie. Chez l'enfant, la maladie est en général très bénigne, elle l'est toujours beaucoup plus que chez le jeune homme ou l'adulte. Les garçons paraissent plus prédisposés que les filles.

L'"incubation" dure environ trois semaines.

L'"invasion" s'annonce par une fièvre légère avec embarras gastrique et malaise général; quelquefois l'enfant se plaint de l'oreille ou des mâchoires.

Le seul signe caractéristique, c'est la "tuméfaction parotidienne". Exactement au niveau du siège de la glande parotide, c'est-à-dire en arrière de la joue et en avant de l'oreille, on observe un gonflement mollasse au toucher et douloureux. Souvent, au début, une seule glande est prise, puis l'autre est prise à son tour, la figure paraît élargie et donne l'aspect de tête en poire. Le malade souffre également en ouvrant la bouche, il peut en résulter une gêne de la mastication et des mouvements du cou.

En général, la fièvre est très légère et on peut noter un léger degré d'embarras gastrique. En cinq à six jours les phénomènes inflammatoires disparaissent, le gonflement diminue peu à peu et tout rentre dans l'ordre. Jamais la parotidite ourlienne n'évolue vers la suppuration.

Dans l'enfance, l'atteinte des autres glandes est absolument exceptionnelle. Il n'en est pas de même chez l'adulte ou l'adolescent.

Quelquefois on peut observer une réaction méningée (maux de tête, raideur de la nuque).

En raison de la grande contagiosité de la maladie, un diagnostic exact s'impose. Beaucoup d'oreillons sont pris souvent pour des ganglions augmentés de volume, consécutifs à une angine ou à une stomatite. Il est bon d'isoler l'enfant vingt-cinq jours. On lui fera se rincer la bouche, on lui donnera des gargarismes antiseptiques. Le séjour au lit, la diète lacto-végétarienne sont nécessaires dans les débuts de la maladie. Une onction avec une pommade calmante sera faite selon les indications du médecin, une ou deux fois par jour, sur les parotides, et on maintiendra en permanence une large couche d'ouate au moyen de quelques tours de bande.

Dr PIERVAL.

Le langage des ongles

Longs et effilés: imagination, poésie, amour des arts et paresse.

Longs et plats: sagesse, raison et toutes les facultés graves de l'esprit.

Larges et courts: colère, brusquerie, controverse, opposition et emportement.

Bien colorés: vertu, santé, bonheur, courage, libéralité.

Durs et cassants: colère, cruauté, rixe, meurtre.

Recourbés en forme de griffes: hypocrisie, méchanceté.

Mous: faible de corps et d'esprit.

Courts et rongés: bêtise.

L'EVANGILE

Premier dimanche du Carême

(Matth., IV, 1-11)

En ce temps-là, Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour y être tenté par le démon. Après avoir jeûné pendant quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Alors le tentateur, s'approchant, lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, ordonnez que ces pierres deviennent des pains. Jésus lui répondit: Il est écrit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Alors le démon le transporta dans la ville sainte, et, l'ayant placé sur le haut du Temple: Si vous êtes le Fils de Dieu, lui dit-il, jetez-vous en bas, car il est écrit: Il a commandé à ses Anges de veiller sur vous, et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre la pierre. Jésus lui répondit: Il est encore écrit: Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. Le démon le transporta encore sur une montagne très élevée, et, lui montrant de là tous les royaumes du monde avec toute leur gloire, il lui dit: Je vous donnerai tout cela, si, en vous prosternant, vous m'adorez. Mais Jésus lui dit: Retire-toi, Satan, car il est écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. Alors le démon s'éloigna, et aussitôt les anges s'approchèrent et le servirent.

Calendrier de la semaine

Jeudi 18 février — S. Siméon.
Vendredi 19 — S. Gabin.
Samedi 20 — S. Eucher.
Dimanche 21 — Premier du Carême.
Lundi 22 — Chaire de Pierre à Antioche.
Mardi 23 — S. Damien.
Mercredi 24 — Quatre-Temps.

La guillotine de Louis XVI

Paris — A propos de l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI, on a imprimé que la guillotine qui servit à cette exécution se trouvait au musée Tussaud, de Londres, quand cet établissement a été incendié l'année dernière. C'est une erreur.

La guillotine ayant servi à l'exécution de Louis XVI est aujourd'hui à Nouméa, où elle sert aux exécutions des condamnés; ce détail a été donné par M. Hugues Le Roux dans un article du "Figaro" du mois d'août 1891. M. Hugues Le Roux tenait ces renseignements du département de la Marine et des Colonies. D'autre part, M. Roullet, peintre, qui a voyagé à Nouméa, a confirmé ce fait.

PATRON DE BRODERIE

De la "LIBERTE"



TABLIERS DE FANTAISIE ETAMPES SUR COTON JAUNE TRES EN VOGUE EN CE MOMENT

Patron en carbone, 25 sous; perforé, 50 sous.

Feuille de papier carbone bleu ou blanc, 15 sous.

Tout étampé sur coton jaune, 75 sous.

Coton M.F.A. de couleur nécessaire à la broderie, 5 écheveaux à 5 sous.

Demandez notre catalogue de broderie en vente dans tout le Canada sur réception de 25 sous. Demandez notre catalogue de musique gratis.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au département des patrons de la Liberté, 617, avenue McDermot, Winnipeg.

Autour de la Ferme

L'AGRICULTURE EST-ELLE PROSPÈRE?

Voici quelques extraits du discours de M. Joseph Hamelin, député de Ste-Rose du Lac, au cours du débat sur l'adresse:

Je prends la liberté de relever certaines remarques faites par M. Bachynski, proposeur, et M. Brown, secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône, sur la supposée prospérité du pays.

On nous apprend que nous avons eu une récolte abondante ici au Manitoba, et l'on parle aussi d'une diminution considérable qui aurait été faite dans les dépenses publiques, ce qui a permis au gouvernement actuel de faire une réduction des impôts, de là la prospérité. J'espère qu'on ne se trompe pas en nous disant que nous jouissons d'une grande prospérité.

Certaines parties de la province ont eu une bonne récolte, il est vrai; mais malgré toute notre bonne volonté nous ne pouvons dire que cela a été général. Au nord de la province surtout, l'inondation a détruit le grain complètement.

Nous ne blâmons pas le gouvernement actuel pour ce mauvais système d'égouttement, mais nous le blâmons certainement de ne pas essayer, malgré nos instances, de redresser les torts de l'administration précédente en ce qui concerne ce système d'égouttement.

Cet état de choses est déplorable, les impôts sont écrasants, ce qui contraint un grand nombre de cultivateurs à quitter la ferme et même le pays, rendant plus difficile la tâche de supporter leurs écoles à ceux qui restent.

Je ne veux pas créer l'impression que la classe agricole est dans la détresse, mais il y a de nombreux problèmes agricoles à résoudre et il est grand temps que le gouvernement s'en occupe. Je ne demande pas, comme l'ont fait certains députés, que le gouvernement nous débarrasse de la rouille, car la chose est à peu près impossible, mais je demande que le gouvernement nous donne un système d'égouttement convenable, car il le peut et il le doit, et cela sans retard. Tandis que nous perdons un temps précieux en d'inutiles discussions, l'inondation fait son oeuvre de destruction et les fermiers, las et découragés, abandonnent leurs terres.

Cependant, dans certains districts où les cultivateurs, n'attendant aucun aide du gouvernement, ont à leurs frais creusé des canaux pour drainer leurs terres, le gouvernement ne s'est fait aucun scrupule de bénéficier du fruit de leurs labeurs, car les terres de la province à ces endroits qui n'étaient que d'immenses marais à perte de vue se sont trouvés être en quelques jours du terrain arable. Ne serait-il pas juste alors que le gouvernement reconnaisse ses obligations et partage ces dépenses? Jusqu'à ce jour nous n'avons eu que des promesses sur ce point, et je crains fort que dans quelque temps nous ne voyions l'évacuation d'un district tout entier. En agissant promptement, le gouvernement pourrait peut-être éviter ce malheur.

Le secondeur de l'adresse a aussi mentionné l'industrie manufacturière dans le Manitoba. Le gouvernement ne devrait-il pas encourager l'industrie dans la province?

Et cependant lorsque, il y a deux ans, quelques fermiers se sont organisés et, après avoir fait de grands sacrifices, ont pu construire une fabrique de lainages, et quand, après quelque temps, se trouvant temporairement dans l'embarras, ils demandèrent au gouvernement, non pas de leur prêter de l'argent, mais seulement de garantir les obligations de ces fermiers, tandis que d'autres fermiers, des hommes très sérieux, étaient prêts à fournir d'autres garanties, et que la compagnie offrait d'hypothéquer tout l'outillage de l'usine, le gouvernement refusa catégoriquement de leur venir en aide et la compagnie fit faillite.

Voilà tout l'encouragement que le gouvernement des fermiers donne aux industries manufacturières.

Le proposeur et le secondeur ont appuyé sur la diminution remarquable des dépenses publiques, mais je ne vois pas où elle a été faite, à moins que ce soit l'insignifiante réduction dans le salaire du commissaire des liqueurs. Oh, non, je crois que c'est plutôt dans la réduction des octrois aux expositions rurales de la province. Voilà encore un encouragement pour les fermiers à élever du meilleur bétail.

Non, nous n'avons pas encore la prospérité, et nous ne l'aurons pas tant que le gouvernement ne fera rien pour garder nos fermiers sur leurs terres.

Une manufacture de ficelle d'engerbage au Manitoba

La "Manitoba Cordage Company" annonce la création d'une nouvelle industrie avec un capital de $300,000. Il s'agit d'une manufacture de ficelle d'engerbage qui sera établie temporairement à Portage la Prairie, à proximité des champs où l'on cultive le chanvre. Des expériences ont été faites dans les moulins de Belfast avec des échantillons de chanvre cultivé au Manitoba et l'on a l'assurance qu'il donnera des produits aussi bons que celui des autres pays. On manufacturera d'abord les diverses espèces de ficelles généralement en usage dans le commerce avant de se spécialiser.

Un spécialiste rémunéré conjointement par le ministère de l'agriculture du Manitoba et la compagnie fera le choix de la terre destinée à la culture du chanvre et verra à ce qu'elle soit préparée convenablement. Il donnera également des instructions aux fermiers pour la récolte du chanvre et les préparations à lui faire subir.

Convention de l'industrie laitière

Winnipeg a eu en même temps, la semaine dernière, la convention annuelle de l'industrie laitière du Manitoba et la convention de l'industrie laitière de l'Ouest canadien, qui se tient alternativement dans les quatre provinces. La plupart des réunions ont eu lieu à l'hôtel Fort Garry. Producteurs, manufacturiers et fabricants de beurre avaient leurs sections spéciales et ont discuté entre eux leurs problèmes particuliers. De nombreuses conférences ont été données par des professeurs et des spécialistes.

L'association des Sociétés d'agriculture avait dans le même temps sa 20me convention annuelle.

Mercredi soir un grand banquet a réuni les délégués des trois associations. M. J.-H. Evans, sous-ministre de l'agriculture, a rappelé les magnifiques prix remportés, l'année dernière, par les fabricants de beurre de crèmerie du Manitoba.

M. McKillican, doyen du Collège d'Agriculture, qui présidait, a regretté l'absence de l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture.

Le premier ministre Bracken a loué la coopération qui existe entre le ministère de l'agriculture, le Collège d'agriculture et les différentes organisations agricoles. Il a aussi exprimé sa satisfaction des succès remportés par les animaux du Manitoba envoyés aux grandes expositions de l'Est.

Avec la culture mixte, dit M. Bracken, on est toujours assuré d'un meilleur rendement et d'une population satisfaite. Aujourd'hui le côté faible de l'industrie laitière n'est pas chez le manufacturier, mais chez le producteur, a ajouté le premier ministre, qui a parlé de la nomination possible d'un spécialiste chargé d'aider le producteur à vendre de la marchandise de première qualité de la façon la meilleure et la plus économique.

Les plantes ont un coeur

Un savant hindou, sir Jacadisho Chandeler Bose, membre de la "Royal Society" de Londres, vient d'expliquer à Calcutta, dans une séance solennelle, que les arbres possèdent un "coeur", qui bat, qui fait "vivre et mourir" l'arbre. Il a prouvé par diverses expériences "l'activité intérieure "palpitante" de l'arbre et son action réflexe nerveuse". Il a inventé une sonde électrique communiquant avec un galvanomètre. La sonde mise en contact avec ce qu'il appelle le coeur de l'arbre, le galvanomètre en indique les réactions: satisfaction, joie, jouissance (il faut naturellement prendre ces expressions au figuré), si l'on infuse à la plante de l'eau mélangée d'éther ou d'alcool; de sommeil, si on lui infuse du laudanum, de l'opium, du chloroforme; des spasmes de mort, si on lui infuse du poison, par exemple du cyanure de potassium. Les feuilles tombent. C'est la mort de l'arbre. Ces expériences, faites au moyen d'un instrument qui amplifiait cinq mille fois les mouvements des plantes, ont émerveillé les spectateurs.

Des oreilles d'éléphants pour les êtres humains

Vienne — Le bruit et la clameur des villes modernes produisent une race d'hommes et de femmes ayant des oreilles d'éléphant. Voilà ce qu'affirme le Dr Fritz Pfuffer, spécialiste de Vienne pour les oreilles. Le Dr Pfuffer prédit qu'avant bien longtemps les êtres humains auront les extrémités des oreilles des bassets allemands. Le spécialiste affirme que ce sont les femmes qui seront le plus affectées. Les petites-filles des femmes qui portent maintenant leurs cheveux sur les oreilles auront à maintenir cette mode; car leurs oreilles seront si peu attrayantes qu'elles devront les cacher.

Le Dr Pfuffer base sa prédiction sur la mensuration des oreilles de ses clients, depuis trente ans. L'effort constant que fait le nerf auditif quand une personne écoute une conversation au milieu du bruit des villes, est la cause du changement.

Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd.

Département de la Publicité
1000, Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

Epreuves faites en Europe du blé "Quality"

Au mois de novembre dernier, l'Agence centrale de vente des Coopératives de blé canadiennes, à la demande de M. C.-H. Burnell, président de la Coopérative du Manitoba, envoya deux minots de blé "Quality" du Manitoba en Europe pour y subir une épreuve spéciale de ses qualités meunières. Ce blé, créé il y a huit ans par Luther Burbank, a été cultivé depuis trois ans dans l'Ouest sur une petite échelle, mais ne rentre dans aucun grade établi. L'un des minots échantillon fut obtenu par l'intermédiaire de la Ferme Expérimentale de Brandon; il avait poussé dans le district du côteau de Brandon et avait été envoyé au bureau parisien des Coopératives de blé canadiennes pour subir l'épreuve entre les mains des meuniers parisiens. L'autre minot fut obtenu par M. Burnell de D. Ruse, de Bradwardine, Manitoba, et fut envoyé à Londres pour être moulu par les moulins Joseph Rank. Les rapports ont été reçus.

MM. Joseph Rank Ltd déclarent: Bien que l'échantillon ne fût pas assez considérable pour faire une épreuve pratique de meunerie, il a été soumis à une série d'épreuves de laboratoire qui ont démontré que le contenu en protéine de ce blé est au-dessous de la moyenne du Nord No 1 d'environ .7 pour cent, le facteur protéine étant à peu près égal à celui du Nord No 2. Les épreuves ont démontré que le blé "Quality" est un blé dur mais qu'il prend facilement l'humidité et MM. Joseph Rank croient qu'il se moudrait très bien s'il était en bon état. Pour ce qui est de ses caractéristiques générales, le blé "Quality", d'après le même rapport, ressemble beaucoup au blé dur australien, et pour la force, il semble se rapprocher de très près du blé russe. Au sujet de la force de la farine que l'on en obtient, le rapport dit qu'elle diffère beaucoup de la force du blé Manitoba ordinaire et a une élasticité beaucoup plus grande dans le gluten, mais non la capacité de faire un pain gonflé comme le Nord No 1. L'échantillon prend l'eau très facilement comme blé, dit le rapport, mais l'absorption de l'eau par la farine est comparativement peu élevée. Le rapport conclut en suggérant l'envoi d'un plus gros échantillon pour pouvoir faire une épreuve pratique de meunerie.

De France nous arrivent les rapports des épreuves du blé "Quality" faites par trois maisons de minotiers: les Grands Moulins de Paris, la Compagnie Agricole de Minoterie et l'Ecole française de Meunerie. L'analyse soumise par la première donne le résultat suivant:

Humidité	10.08
Gluten humide	29.04
Gluten sec	10.20
Eau d'hydratation	64.50

Elle conclut que ce blé est de pauvre qualité. Les analyses des autres maisons donnent un résultat semblable.

Le bureau parisien de la Coopérative canadienne résume ces rapports en déclarant que ce blé ne semble pas égal au blé Nord No 3 sous le rapport de la cuisson, mais qu'il pourrait avoir de la valeur pour la manufacture de produits de farine de blé autres que le pain. L'une des maisons est d'avis qu'elle pourrait obtenir de bons résultats en le mêlant avec d'autres sortes de blé.

En plus des épreuves ci-dessus, la Coopérative de blé a soumis des échantillons au Laboratoire des Recherches sur le grain du Dominion, à Winnipeg, où le Dr F.-J. Birchard est le chimiste en charge des recherches sur le grain.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.88	
Franc français	3.73	19.30
Franc belge	4.61	19.30
Franc suisse	19.47	19.30
Lire italienne	4.10	19.30
Drachme grecque	1.43	19.30
Couronne norvégienne	30.00	26.80
Couronne danoise	26.13	26.80
Mark allemand	24.08	23.80
Peseta espagnole	14.28	19.30
Couronne hollandaise	40.46	40.20

LE MARCHE

16 FEVRIER

Bouvillons—	
Excellents	$6.50—$7.25
Bons	$5.75—$6.25
Moyens	$5.00—$5.50
Ordinaires	$4.50—$4.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.50—$5.75
Bons	$4.25—$5.25
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$4.75—$5.25
Bons	$4.50—$5.25
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Communs	$2.00—$2.50
Taureaux—	
De choix	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.25—$2.75
Taures de boucherie—	
De choix	$6.00—$6.50
Assez bonnes	$4.75—$5.75
Taures à engraisser—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Veaux—	
De choix	$7.50—$9.50
Bons	$6.00—$7.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$3.75—$4.50
Ordinaires	$2.75—$3.50
Pour conserves	$1.75—$2.50
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.00
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.50—$12.25
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Porc d'étal	$14.35
Bacon de choix	$13.50
Très gras	$14.50
Lourds	$13.00
Très lourds	$13.60
Légers	$13.75
Inférieurs	$ 9.50
Truies No 1	$10.00
Truies No 2	$10.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .42
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .38
Premiers	$ .33
Seconds	$ .32
Pommes de terre (nouvelles)—	
Le minot	$1.50
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.00
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$11.00
"Red Top" No 1	$10.00
"Red Top" No 2	$ 9.00

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 15 février 1926

GRAINS	Mardi 9 fev.	Merc. 10 fev.	Jeudi 11 fev.	Vendi 12 fev.	Samedi 13 fev.	Lundi 15 fev.
Blé No 1 Nord	1.56¾	1.54⅛	1.55⅜	1.54⅜	1.52⅛	1.54⅞
2 Nord	1.51¼	1.48⅛	1.49⅜	1.48⅜	1.46⅛	1.49⅞
3 Nord	1.46¾	1.43⅛	1.44⅜	1.43⅜	[illegible]	1.44⅞
Avoine 2 CW	.44¾	.44⅛	.44⅜	.44⅛	.44⅛	.44⅞
3 CW	.41	.40⅛	.40⅜	.40⅛	.40⅛	.41⅜
Orge 3 CW	.59⅜	.58	.58½	.57½	[illegible]	.58⅞
4 CW	.54⅜	.53	.53½	.52½	.53½	.54⅞
Lin 1 NW	2.06¾	2.04¾	2.01¼	2.02¾	2.01¾	2.06
2 CW	2.02¼	2.00¼	1.97	1.98¾	1.97¾	2.01½
Seigle 2 CW	.97	.93½	.93¾	[illegible]	.90¾	.94½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.56	1.53⅛	1.54⅜	1.53⅜	1.51½	1.53⅞
Avoine 2 CW	.45¼	.44⅛	.44⅜	.44⅛	.44⅛	.45⅛
Orge 3 CW	.59⅜	.58½	.58½	.58½	.58½	.59⅞
Lin 1 NW	2.07¼	2.05¼	[illegible]	2.02¾	2.01¾	2.06¾
Seigle 2 CW	.97½	.93¾	.94	.91⅛	.91	.94½
Options						
Blé Mai	1.58	1.55⅜	1.56⅝	1.55⅜	1.53⅛	1.55⅞
Juillet	1.56¾	1.54⅛	1.55⅛	1.54⅛	1.52⅞	1.54⅞
Octobre	1.37⅜	[illegible]	1.36⅛	1.35⅛	1.34⅛	1.36⅞
Avoine Mai	.47¼	.46⅜	.46⅞	.46⅞	.46⅜	.47¼
Juillet	.48⅛	.47¼	.47⅝	.47⅝	.47⅛	.48⅛
Orge Mai	.62¾	.62⅛	.61⅞	.61⅞	.61⅛	.62½
Juillet	.63⅛	.62⅝	.62¾	.62⅜	.62⅜	.63⅛
Lin Mai	2.12¾	2.10½	2.07	2.07⅛	2.06⅛	2.11
Juillet	2.14	2.11½	2.09	2.09¾	2.08⅛	2.13
Seigle Mai	1.01	.97¼	.97¾	.95⅝	.94⅛	.97¼
Juillet	1.01⅜	.97⅜	.98⅛	.96	.94⅛	.97⅜

TERRES A VENDRE

McCreary, Man. — 640 acres, 150 en culture, le reste en foin et petit bois. Bonne maison, étable, grainerie, garage, puits. $5,000. Bonnes conditions. Chaque quart peut se vendre séparément aussi. ½ mille de l'école. P.-E. Halde.

McCreary, Man. — 160 acres, 40 en seigle. Maison, étable, grainerie, poulailler, garage, puits. $3,000. Bonnes conditions. P.-E. Halde.

Abbéville, Man. — 160 acres, 25 en mil, 30 en foin. Maison, étable, poulailler, puits. Bon pacage. $2,000. 3 ans pour payer. P.-E. Halde, McCreary, Man.

Abbéville, Man. — 160 acres, 35 cassés. Etables 24x30 et 20x25. Maison, poulaillier, grainerie, puits. ¼ mille de l'école. $1,800. P.-E. Halde, McCreary, Man.

Abbéville, Man. — 160 acres, 40 cassés. Maison, étable, poulailler, puits. ½ mille de l'école et de l'église. $1,600. P.-E. Halde, McCreary, Man.

McCreary — 160 acres. 2 milles de l'église et de l'école. 120 en labour d'été, 40 en pacage. Bonne maison, écurie, puits, grainerie. $3,500 — $500 comptant, le reste payable avec moitié récolte. Au besoin on fournira la semence. P.-E. Halde, McCreary.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

GRAVELBOURG

Formules françaises

Au prône de la messe pontificale, le dimanche 7 février, M. le curé Cha[illegible] a fait un chaleureux appel [illegible] des paroissiens d'exiger des formules françaises pour la perception de l'impôt sur le revenu. Cet appel a été fait à l'instigation de l'Association Canadienne-Française d'Education du Manitoba et de la Liberté.

Les Canadiens français se doivent à eux-mêmes et à leur nationalité d'exiger des questionnaires de l'impôt dans leur langue maternelle, qui est langue officielle du Canada aussi bien que l'anglais dans tous les départements des services fédéraux. C'est là un devoir de fierté nationale, un moyen pratique de revendiquer l'usage habituel et régulier de la langue française et les droits de notre survivance dans nos relations multiples avec le gouvernement fédéral du pays.

Tout contribuable de langue française a droit à des formules françaises de l'impôt sur le revenu, a dit éloquemment M. le curé; à lui de les demander courtoisement et de les exiger fermement.

Il est à espérer que cet appel autorisé sera entendu de tous et que tous s'empresseront d'accomplir fièrement à ce sujet leur devoir avec un vif sentiment de leurs responsabilités patriotiques.

WILLOW-BUNCH

Après l'inauguration de l'hôpital, il nous a été donné d'assister au repas d'inauguration servi à l'hôtel Le Manoir, le dimanche soir 7 février. Cent dix convives ont tenu à montrer à M. H.-E. Jutras, le propriétaire, combien ils appréciaient une entreprise dont le besoin se faisait vivement sentir à Willow Bunch, et nul doute que le public voyageur saura apprécier un confort qu'il n'a peut-être pas toujours trouvé dans notre village. M. Jutras peut être assuré de l'encouragement de tous. A la disposition des voyageurs, des chambres spacieuses, une salle à manger dont n'auraient pas honte bien des hôtels dans nos villes, et un service de premier ordre.

Ne vous imaginez pas que le personnel et le local répondent à l'idée de vieillerie naturellement suggérée par le nom de Manoir; vous ne trouverez ni vieille douairière ni vieilles tentures; tout y est jeune, gracieux, et on emporte, en partant, l'intention de revenir.

Nos voeux de succès à M. et Mme Jutras.

* * *

Baptême. — Le 7 février: Marie-Anna Duperreault. Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Duperrault, grand-père et grand'mère de l'enfant.

* * *

Annoncé pour le mardi gras: Soirée dramatique et musicale suivie d'une vente de paniers, au bénéfice de l'A. C. F. C., sous les auspices de notre cercle local.

* * *

Au dernier moment est porté à notre connaissance un projet "jaune" ne tendant à rien moins qu'à amputer notre belle municipalité. Ces messieurs, lecteurs assidus de l'"Orange Sentinel", découragés de voir notre conseil entièrement canadien-français, sauf un membre, et désespérant de jamais arriver à reconquérir une voix prépondérante dans nos affaires municipales, ont conçu cette idée insensée qui, nous l'espérons bien, aura le sort qu'elle mérite, et leur pétition les honneurs du panier.

Nos journaux nous recommandent l'union et surtout de ne pas nous endormir. Combien ils ont raison! Nous devons toujours être prêts à présenter un front solide à ces sortes d'attaques, et celle-ci ne serait que le prélude d'une autre, si nous n'étions organisés pour la repousser et prévenir des conséquences qui pourraient être désastreuses.

Dimanche doit avoir lieu une assemblée dans le but de discuter et de décider la ligne de conduite à tenir.

* * *

Quand paraîtra cette chronique, nous serons en retraite; elle doit être prêchée par deux Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne des Chênes, Man.

* * *

Me serait-il permis de suggérer à ceux qui placent des annonces dans nos lieux publics d'éviter les fautes, soit en français, soit en anglais; dans le cas de ces dernières, j'ai entendu des réflexions peu obligeantes.

* * *

Formation d'un groupe de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest

Le 6 janvier, en la fête de l'Epiphanie, par un temps magnifique pour la saison, Willow Bunch était témoin d'une belle cérémonie: le baptême de trois cloches achetées en France par le regretté M. le curé Lemieux, décédé en septembre dernier. Le R. P. Bourque, sur l'invitation du nouveau pasteur de la paroisse, M. l'abbé Kugener, venait à Willow Bunch pour porter la parole devant Mgr Grandbois, entouré d'une belle couronne de prêtres, et devant une foule recueillie qui se pressait dans l'église.

Or le R. P. Bourque, après avoir expliqué et fait estimer les rites de cette cérémonie, souhaitait aux cloches de résonner mélodieusement sur les gracieuses collines de Willow Bunch, et de porter aux âmes la joie, la paix, la lumière, la vérité.

Comme réalisation de ce souhait, et comme souvenir de cette fête, trois jours après, le dimanche 10 janvier, les institutrices de Willow Bunch se réunissaient au couvent, sous la présidence de M. le curé, pour former un groupe de la "Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest".

M. le curé était heureux de présenter ses chères institutrices au R. P. Bourque, directeur de la Ligue, et de l'assurer de son concours pour une si belle oeuvre, sachant combien en cela il entrait dans les vues du vénéré archevêque de Régina, et combien il répondait au désir du R. P. Auclair, visiteur des écoles de la Saskatchewan.

Le R. P. Bourque, S.J., à son tour, nous transmettait avec bonheur l'autorisation du conseil supérieur de la Ligue, pour la fondation du groupe de Willow Bunch: le premier disait-il... Quel honneur!

Le bon Père parla avec amour, et d'une manière bien touchante, du but de l'oeuvre, de son organisation, du grand bien qu'elle était appelée à faire dans notre beau pays, en élevant les âmes vers le bon Dieu.

Nos coeurs étaient émus et tout préparés à faire les élections du conseil du groupe qui donnèrent le résultat suivant: Présidente, Mlle Longpré, institutrice de l'école Ancre, Willow Bunch; vice-présidente, Mlle Godin, institutrice au couvent; secrétaire, Mlle Bohémier, institutrice au couvent.

Après les élections, chant du cantique des institutrices à la sainte Vierge, consécration, bien touchante, à notre Mère du Ciel, par Mlle Godin, dont la voix émue traduisait bien les sentiments de nous toutes.

"Magnificat!" Le Seigneur est bon pour les petits et les faibles.

La fête est clôturée par un petit goûter intime que M. le curé et le R. P. Bourque veulent bien présider.

Dans une adresse lue à M. le curé nous disions: "Puissions-nous être dans votre paroisse et dans la région, le concert invisible qui redit aux âmes des enfants la note toujours mélodieuse du ciel. Quel beau souvenir du baptême de vos cloches serait, alors, la fondation du groupe de la Ligue de Willow Bunch, souvenir très doux à la terre et au ciel!"

M. le curé, visiblement ému, répondit très paternellement, montrant combien les institutrices étaient les auxiliaires du prêtre et ses aides dans la formation des âmes des enfants; combien, par conséquent, ce groupe était cher à son coeur.

Le même soir, réunion du conseil. Sous l'inspiration de M. le curé qui voulut immédiatement que le petit groupe témoignât, d'une manière extérieure, son attachement au groupe central de Winnipeg, la résolution suivante fut proposée:

"Que le quart des cotisations et des recettes du groupement de Willow Bunch soient envoyées au Comité central pour lui aider à étendre son action et à supporter ses charges." Proposition adoptée, avec joie, à l'unanimité.

Fortifié par les bénédictions de ce jour, par les paroles enflammées du R. P. Bourque, puisse le petit groupe fondé le 10 janvier à Willow Bunch, devenir un beau rameau de l'arbre de la Ligue, et redire par sa ferveur et son zèle les bontés et la gloire de notre Mère et patronne: "Notre-Dame du Sacré-Coeur".

J. BOHEMIER, sec.

(Bulletin de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest)

Avis très important

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

LEBRET

Notre église est presque terminée; elle sera l'une des plus belles pièces d'architecture de l'Ouest et restera dans la vallée de la rivière Qu'Appelle comme une gloire durable pour ceux qui en ont eu l'idée et l'ont exécutée.

* * *

Les paroissiens ont tenu leur assemblée générale annuelle. MM. Remi Filiatrault et B.-H. Harrison ont été réélus conseillers. Les autres conseillers sont le R. P. Kalmès, MM. Stephen Tomecko, Edouard Messner et Joseph-Z. Larocque. Le R. P. Kalmès, O.M.I., curé suppléant, a lu le rapport financier et a rendu compte des progrès de la construction de la nouvelle église.

La paroisse avait en caisse $7,000 pour commencer la construction en juin dernier et jusqu'au 5 janvier de cette année elle a reçu en outre $7,000 en contributions. Les $14,000 ont été dépensées, ainsi que $11,000 reçues de la corporation épiscopale de Régina.

* * *

La cérémonie de la bénédiction de la nouvelle église aura lieu au printemps.

PONTEIX

Formation d'un groupe de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest

C'est fait! Ponteix aura désormais un groupe de la Ligue des institutrices catholiques de l'Ouest!

Notre paroisse, qui avait été profondément remuée, il y a deux mois, par la chaude parole du R. P. Bourque, S.J., le distingué prédicateur de la retraite paroissiale, était heureuse de l'entendre encore en ce dimanche 17 janvier, où il venait, pour ainsi dire, couronner le bien commencé, en fondant parmi nous un groupe de la Ligue.

M. le curé avait fait appel aux institutrices de la région; et celles qui l'avaient pu s'étaient réunies au couvent des Religieuses de Notre-Dame d'Auvergne où l'accueil le plus cordial leur était préparé.

Le Révérend Père parla avec beaucoup d'onction du but de la Ligue, but tout à fait surnaturel qui consiste à élever les âmes des institutrices, à leur faire aimer davantage Dieu et la vertu, à les encourager dans la recherche des biens éternels, afin qu'elles-mêmes puissent, à leur tour, montrer le bon Dieu aux chers enfants qui leur sont confiés.

Toutes ces choses étaient à peu près nouvelles pour la plupart d'entre nous, mais combien elles nous paraissaient belles! et combien nous aurions désiré qu'elles fussent entendues par beaucoup d'autres institutrices!

Les élections eurent lieu sous la présidence de M. le curé, et le conseil fut organisé comme suit: Présidente, Mme J.-O.-K. Laflamme, institutrice au couvent; vice-présidente, Mlle Claire Gosselin, institutrice à l'école publique; secrétaire, Mlle Lucienne Beaudry, institutrice à l'école publique.

Pour la première fois nous eûmes le bonheur de chanter le chant de la Ligue à la sainte Vierge, et de nous consacrer à Notre-Dame du Sacré-Coeur, par la belle et pieuse consécration des institutrices! La petite chapelle des religieuses nous paraissait bien touchante dans ces moments si délicieux mais trop courts, et le chant du "Magnificat", qui clôtura la cérémonie, traduisait bien les sentiments de toutes.

Une adresse avait été préparée pour M. le curé. Notre digne pasteur s'excusait de la recevoir, mais sa réponse nous prouva, une fois de plus, combien elle était méritée.

"Vous devez être des flambeaux, disait-il. Une institutrice digne de ce nom a une influence extraordinaire.

"L'enfant qui a été bien élevé, qui a reçu à l'école une instruction profonde de la religion, sera un bon chrétien, un bon citoyen. Les enfants négligés par des institutrices indifférentes seront la honte de l'Eglise et de la société. Par vous, groupe de la Ligue, si vous faites votre devoir, la paroisse et la région seront au bon Dieu, car vous aiderez le prêtre, vous préparerez l'avenir de notre pays et vous assurerez aux âmes les biens éternels."

Le Révérend Père offrit, par quelques mots pleins de cordialité, ses félicitations et ses souhaits au nouveau groupe, et il paraissait heureux d'avoir donné à la sainte Vierge un centre nouveau qui la fera connaître et aimer davantage.

Les institutrices fraternisèrent ensuite longtemps autour d'une même table, et l'union des coeurs était de la fête. C'était charmant!

Le soir, profitant encore de la présence du R. P. Bourque, le Conseil de la Ligue se réunissait, pour la première fois, afin d'entrer immédiatement en fonctions et de voir aux moyens d'étendre l'action efficace de l'oeuvre sur la région environnante.

Le Révérend Père, appuyant sur ce qu'il avait déjà dit à tout le groupe des institutrices, compara leur mission à l'étoile qui conduisit les Mages au Divin Sauveur. Cette étoile était, d'après quelques interprètes, un météore lumineux qu'un ange invisible dirigeait, indiquant aux Mages la route à suivre pour trouver l'Enfant-Dieu.

Les institutrices doivent être des anges aussi. Elles ont en mains la lumière qui doit déborder de leurs coeurs, découler de leurs lèvres, pour montrer constamment aux élèves Dieu et le ciel.

Faisant écho au groupe de Willow Bunch, celui de Ponteix voulut aussi protester immédiatement de ses sentiments d'affection à celui de Winnipeg, et la résolution proposant de lui offrir le quart des cotisations et des recettes fut passée, avec empressement, à l'unanimité.

Puisse cette journée du 17 janvier être le commencement des grâces toutes nouvelles dont Notre-Dame du Sacré-Coeur veut gratifier la paroisse de Ponteix et toute la région! Que cette bonne Mère étende sur tous les enfants de cette contrée sa maternelle protection! Les institutrices du groupe de Ponteix le demandent avec confiance et attendent de sa miséricordieuse bonté les grâces qu'Elle daigne accorder à ses enfants de prédilection. Ne sont-elles pas de ce nombre?

Lucienne BEAUDRY, sec.

(Bulletin de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest)

JOEVILLE

A Joeville on sait unir l'utile à l'agréable; tout en s'amusant on s'amasse un petit magot qui servira à ériger une église le plus tôt possible. Notre nombre augmentant toujours, la chapelle actuelle ne suffira plus bientôt. Donc dimanche, le 31 janvier dernier, nous avions une partie de cartes bien réussie et bien organisée par les deux cousines, Mlles Laura et Aline Préfontaine, sous le patronage de Mme Willie Chrétien. M. Chrétien s'est dévoué pour vendre à l'enchère sandwichs, tartes, gâteaux et bonbons.

Nous avons eu un délicieux goûter au son de la musique. Tout le monde était joyeux, content, heureux de faire quelque chose pour son église. Toute la soirée n'a été qu'une belle harmonie. Cependant il faisait mauvais temps dehors, ce qui en a empêché un grand nombre de se rendre. Malgré tout, la recette a été de $73.40.

Les heureux gagnants ont été: pour le premier prix des hommes, M. Champagne (une magnifique écharpe en soie); 2me prix, M. Omer Préfontaine (une belle pipe). Premier prix des dames, Mme Brûlé (une riche sacoche); 2me prix, Mme Adélard Lavoie (une boîte de beaux chocolats). M. Xiste Bouvier a gagné le prix de consolation. Il vous dira lui-même ce que c'était! Celui des dames (une belle paire de jarretières), a été gagné par Mme Tessier.

* * *

Une autre soirée est annoncée pour le 14 février. Elle est organisée par les deux mêmes charmantes jeunes filles, aidées toujours de la dévouée Mme Chrétien. La fête sera rehaussée par la présence de M. l'abbé Fortier, vicaire à Willow Bunch, qui est actuellement notre bon missionnaire. Dans ses voyages de mission, il part pour plusieurs jours. A Fife Lake il chante une messe, le lendemain à Quantock, et enfin à Joeville. Cette fois nous aurons le bonheur de le garder depuis le 14 jusqu'au mercredi des cendres.

* * *

Un agent de la Massey-Harris Co. vient d'augmenter notre village d'une nouvelle bâtisse qui lui servira de bureau et de maison privée.

* * *

M. et Mme Gustave Tessier sont allés dernièrement à Moose Jaw et jusqu'à Régina en automobile.

* * *

Etaient de passage et en promenade dans notre petite ville ces derniers temps: M. et Mme Octave Gaudry et leurs fils Octave et Horace; M. Conrad Tourigny et M. Boiteux Saint-Germain, tous de Saint-Victor; M. Luc Labrosse, de Fife Lake.

* * *

Comme le temps approche de remplir les formules de l'impôt sur le revenu, nous aimerions en avoir en français, car il y en a toujours qui ne peuvent pratiquement pas remplir ces formules dans une autre langue que la leur.

DUCK LAKE

On nous écrit de Duck Lake:

Afin de renseigner ceux qui n'étaient pas présents à l'assemblée annuelle des contribuables de l'A. S. Stobart No 8, qui a eu lieu à l'école le 16 janvier dernier, et aussi ceux qui étaient présents et qui n'ont pas bien compris ou qui seraient tentés d'interpréter et de répéter l'affaire d'une manière toute différente de ce qui a été dit. Il s'agit d'une petite rétribution pour les enfants qui prennent part aux représentations données par nos Révérendes Soeurs à la salle de l'école, à la veille de Noël ou autres fêtes. Voici la suggestion telle qu'elle a été faite:

Il a donc été suggéré par un contribuable qu'un certain pourcentage soit prélevé sur les recettes des dites représentations payantes données à l'école, pour récompenser les enfants qui y prennent part, soit comme acteurs ou autres, et qui ont eu un surcroît de travail, en plus de leurs études ordinaires, pour apprendre leurs rôles.

A. B.

VAL MARIE

Un bon point

La majorité des Anglais du village et des environs, comprenant enfin la meilleure manière de faire quelque chose à Val Marie, se sont unis aux Canadiens, et à l'assemblée annuelle, ont été élus nouveaux commissaires d'école: M. A.-M. Dunand pour trois ans, président; J. Corbet, catholique aussi, pour deux ans, et E.-G. Green, un Anglais favorable. M. J. Paquette a été choisi comme secrétaire-trésorier. L'école est déjà ouverte au village, les anciens commissaires ayant choisi un instituteur. Une quarantaine d'élèves vont fréquenter cette école. Dans l'ancien district du nord du village, M. Louis Daniel a été réélu par acclamation.

* * *

Officiers de la Chambre de Commerce: A. Ernay, président; E. Green, vice-président; directeurs: A.-M. Dunand et R. Degraw, avec J. Gilchrist comme secrétaire-trésorier. Déjà des démarches ont été faites afin de faire arranger le chemin qui va droit au sud pour faciliter la venue à Val Marie des gens de Rosefield (40 familles de Polonais ou catholiques allemands). Le bruit officieux court aussi que les deux ou trois cantons voisins de la ligne vont s'ouvrir au printemps comme "homesteads". Avis à ceux qui ont déjà fait des demandes; nous les tiendrons au courant.

* * *

Comme nous n'avons pas de médecin, plusieurs personnes sont allées se faire soigner aux hôpitaux de Ponteix, Shaunavon ou Rochester et deux même, trop gravement atteints, sont morts. Voilà ce que l'on risque quand on est loin.

* * *

M. Jack Corbet a pour lui et ses oncles une dizaine de demi-sections à louer ou à vendre, juste auprès du village, et la meilleure terre du district.

* * *

Pierre-Marie Denniel a loué la terre de Roy Degraw, près du village.

* * *

M. O. Nadeau, le propriétaire de l'hôtel de Val Marie, voudrait le vendre, ayant l'intention de s'occuper uniquement de culture.

Science innée

Mlle Lili récite à sa mère une fable qui n'a ni queue ni tête.

— Tu dois te tromper, mon enfant.

— Mais non, maman, je t'assure.

— Prie ta maîtresse de pension de te prêter le livre, et je te le prouverai.

— Elle n'a pas de livre, elle a ça dans le corps!

MANITOBA

LETELLIER

La convention locale des commissaires d'école de la municipalité de Montcalm avait lieu le mardi 9. La représentation était nombreuse: 17 écoles sur 24 étaient représentées par 42 commissaires. MM. les abbés Jutras, de Letellier, Martin, de Saint-Joseph, Mireault, de Sainte-Elisabeth, et Forest, de Saint-Jean-Baptiste, étaient présents et prirent une part active à la discussion.

La réunion de l'après-midi était sous la présidence de M. Narcisse Breton, préfet de la municipalité; M. Edmond Comeault agissait comme secrétaire.

Les orateurs furent M. A.-A. Herriot, inspecteur des écoles du district, et M. J.-A. Marion, président de l'Association provinciale des Commissaires d'Ecole du Manitoba. Ils expliquèrent le but de l'assemblée et donnèrent des détails sur l'organisation d'une association locale des commissaires d'école, énumérant les avantages à en retirer: relations plus intimes entre les commissaires, opportunité pour l'inspecteur de rencontrer ceux-ci dans certaines occasions, meilleure préparation pour la grande convention. M. Herriot assura ses auditeurs qu'il n'y avait aucun rapport entre cette association et la centralisation ou la municipalisation des écoles.

Le sujet fut discuté librement et une motion de s'organiser fut soumise au vote et rapporta une majorité substantielle. On procéda ensuite à l'élection d'un comité exécutif, avec le résultat suivant:

Président, Georges Guertin; vice-président, Narcisse Breton; secrétaire-trésorier, Léon Bruyère; directeurs: MM. Joseph Saurette, W.-J. Storms, Joseph Lauzé, Zéphirin Dumontier.

A la séance du soir, plusieurs dames se joignirent à l'assistance. Nos visiteurs nous rendirent le témoignage que notre convention a été la plus nombreuse et la plus enthousiaste jusqu'à présent.

M. Herriot dit espérer que la nouvelle association ravivera l'intérêt dans nos écoles; il remonta l'histoire de l'éducation gratuite, c'est-à-dire sous le contrôle des gouvernements, jusqu'à sa source.

M. Marion parla du travail et des résultats de la commission Murray et du comité du programme scolaire et demanda la coopération de tous pour l'amélioration de notre système d'éducation.

M. Guertin, président, étant absent, M. Narcisse Breton le remplaçait; il remercia les orateurs et ajouta quelques remarques très au point concernant la centralisation des écoles et l'adaptation du programme scolaire aux besoins de la classe rurale.

M. l'abbé Ulysse Forest tira des conclusions très justes. Le secrétaire, M. Léon Bruyère, se dit fier de constater encore une fois l'intérêt que porte la population de Montcalm aux choses publiques; il proposa un vote de remerciement aux conférenciers.

* * *

Nous saluons avec plaisir le retour de M. et Mme Alexandre Cadieux, MM. Zéphirin Dumontier, Alfred Delorme et Arthur Gendron, de retour d'une promenade dans la province de Québec; tous nous assurent avoir fait un excellent voyage sous tous rapports.

* * *

M. et Mme Joseph Saint-Amant, de Battleford, Sask., s'arrêtaient à Letellier, à leur retour de Québec, pour visiter Mme François Dumont.

* * *

Nos malades

Mlle Alma Bouchard a repris sa place accoutumée au bureau de poste, après une longue absence, suite d'un malheureux accident.

M. Conrad Dansereau a dû séjourner quelque temps à l'hôpital, souffrant de l'empoisonnement complet du système, suites funestes d'avoir absorbé les gaz émanant de l'échappement de son tracteur. Sa robuste constitution en a triomphé, mais que les autres soient sur leurs gardes.

Mme Wilfrid Roy est revenue de l'hôpital de Saint-Boniface, où elle a subi une opération très grave. C'est grâce aux soins assidus du Dr Chevrier et à son transport au bon moment à l'hôpital de Saint-Boniface, mais encore plus à l'habileté du Dr N.-A. Laurendeau, de Saint-Boniface, qui fut son chirurgien, qu'elle doit sans doute la vie.

* * *

Une épreuve cruelle a été le partage d'un de nos estimés concitoyens, M. Mathias Touchette, forgeron. Dans la matinée de mercredi le 10, sa boutique fut la proie des flammes et fut détruite complètement, le feu ayant été découvert trop tard pour sauver au moins une partie du contenu.

La lueur sinistre, le tocsin, éveillèrent à une heure matinale un grand nombre de personnes qui accoururent pour prêter leur concours; une brigade de feu volontaire prit charge des extincteurs chimiques dont le conseil municipal dispose et combattit avec succès pour protéger les constructions rapprochées.

La population entière sympathise sincèrement avec ce jeune homme, qui finissait à peine de s'installer dans notre village; il rendait de grands services à nos fermiers, faisant un bon travail et se montrant toujours obligeant. Malheureusement il ne portait aucune assurance sur sa bâtisse ni sur le contenu, et sa perte se chiffre facilement à $2,000.

Cependant la charité existe dans notre paroisse; déjà une collecte est commencée avec de bons résultats, des offres de contribution, de matériel et de travail surgissent de tous côtés, et avant longtemps M. Touchette pourra continuer sa besogne.

* * *

La mascarade annoncée a eu lieu et a été un succès; nombreuse assistance, jolis costumes.

* * *

Notre équipe de gouret se mesurait avec Emerson, vendredi soir, et ce n'est qu'après vingt minutes de jeu supplémentaire qu'elle fut vaincue par 11 à 10. Pas si mal pour nos jeunes.

* * *

Les parties de cartes ont été interrompues depuis quelque temps pour faire place aux soirées des fêtes et des jours gras. Elles reprendront dimanche prochain et une série de six parties s'ouvrira sous les auspices de l'A. C. J. C.

* * *

M. Thomas Bérard, décédé ces jours derniers et dont les funérailles ont eu lieu à Saint-Joseph au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, était le père de Mme Adolphe Dionne. Nos sympathies dans ce grand deuil.

* * *

Mariage — M. Edouard Héneault à Mlle Amanda Roy, le lundi 15. Nos félicitations.

SAINTE-GENEVIEVE

Les paroissiens de Sainte-Geneviève étaient, le dimanche 7 février, invités à prendre part à une partie de cartes donnée chez M. Joseph Belisle, au profit de la paroisse.

Vingt brasses de whist furent jouées et chaudement contestées, puisque, du côté des dames, le premier et le dernier prix ont dû être tirés au sort. Ils furent gagnés par Mme Jean Belisle et Mme Norbert Baltel, celle-ci devant se contenter pour cette fois du prix de consolation.

Le premier prix des hommes échoua à M. Marcel Legal, tandis que son frère Raoul remporta triomphalement celui de consolation.

Nous remarquions parmi l'assistance une couple de personnes de Sainte-Anne, dont l'une le R. P. Roberge, du monastère des Pères Rédemptoristes, qui toujours se fait un plaisir de prendre part à toutes nos oeuvres paroissiales. Espérons qu'il sera plus chanceux à sa prochaine visite, car il va reconnaître certaines tables.

Du commencement à la fin il y eut de l'entrain, et le tout a été un vrai succès pour un début.

La soirée se termina par de nombreuses chansons.

Excellent pour le croup des enfants—Quand un enfant souffre du croup, il est excellent d'employer l'Huile Eclectrique du Dr Thomas. Elle réduit l'inflammation et détend le phlegme, donnant un prompt soulagement au petit malade. Elle est également bonne pour les maux de gorge et de poitrine, les maux d'oreille, les rhumatismes, les coupures, écorchures et meurtrissures. L'Huile Eclectrique du Dr Thomas est regardée par plusieurs milliers comme un article indispensable de la pharmacie de maison.

A Travers les Centres Français

Par nos correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

N.-D. DE LOURDES

[illegible] de radio de notre région ont cru opportun, nécessaire même, de présenter au poste CKY de Winnipeg, ainsi qu'aux organisateurs de concerts français une pétition comptant 57 noms. C'est pour remercier [illegible] de nos artistes, la collaboration du poste sous la gérance de l'aimable M. Coates, aussi pour les encourager à continuer à [illegible] ces concerts qui sont grandement appréciés, surtout dans nos campagnes.

Sachons donner l'encouragement voulu aux nôtres dans ce mode de divertissement. C'est en même temps une propagande pour notre langue. Nous pourrons aussi en faire une oeuvre au point de vue social.

Sans doute ces programmes français sont trop espacés, incomplets souvent, mais qui nous dit qu'il n'y a pas un peu de notre faute? Encourageons ceux qui se dévouent dans l'organisation de ces concerts. Sachons reconnaître l'effort fait pour nous être agréable.

Pourquoi ne pas demander plus de français? Nous devons nous affirmer. Que tous les centres français appuient notre demande, encouragent nos artistes, et tous nous en bénéficierons.

• • •

Nous sommes heureux de lire les écrits de M. l'abbé Moreau sur le radio dans la Liberté.

• • •

Depuis quelque temps on peut lire l'avis suivant affiché à notre bureau de poste:

A notre population de langue française

Nous membres du Cercle Jeanne d'Arc et du Cercle local de l'Association d'Education, joignons notre demande à celle faite par l'entremise du journal la Liberté pour que notre population, presque totalement de langue française, se fasse un devoir de ne remplir les formules pour l'impôt sur le revenu qu'en français.

Nous demandons en plus que nous unissions tous ensemble nos efforts pour rendre plus populaire au sein de notre population l'usage du français dans nos multiples relations avec les départements fédéraux, tels que les postes, les chemins de fer, l'intérieur, le revenu et les messageries, enfin partout où le français doit être en honneur.

Il nous sera relativement facile, avec la moindre dose de fierté nationale, de suivre le mouvement de la campagne entreprise en faveur du français. Et si nous réussissons à nous convaincre de la nécessité d'exiger de ces départements des formules françaises, ou du français dans la plupart de nos relations sociales et commerciales, ne doutons pas du bien immense qui en résultera pour nous tous, surtout pour notre cause nationale.

Nous comptons sur le généreux concours de chaque individu pour conduire à bonne fin cette campagne.

Au nom de la race, de l'oeuvre nationale, merci.

Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.
Cercle Jeanne d'Arc.

VASSAR

Jeudi dernier M. l'abbé Sabourin, accompagné de M. l'abbé Dufort et de MM. les commissaires, faisait la visite de l'école. Des progrès sensibles ont été constatés chez les 70 élèves de langue française qui fréquentent les deux classes.

• • •

Mme G. Beaudry passe la fin de saison en visite à Argyle, Minn., et Saint-Joseph du Lac.

• • •

M. J. Lambert, dangereusement malade au cours de la semaine dernière, se rétablit lentement.

• • •

Miles Gripaud et Champagne rendaient visite à Mlle Y. Clément ces jours derniers.

• • •

Dimanche soir, à 8 h., salle comble: c'était la deuxième partie de whist organisée au profit de l'église. Après le combat qui fut des plus animés, on fit honneur aux vainqueurs. Le 1er prix des dames fut remporté par Mlle L. Cayer et celui des messieurs par M. C. Bourcier. Les prix de consolation revinrent à Mme A. Cayer et M. F. Daigneault. On se rangea ensuite autour des tables pour déguster les sandwiches et gâteaux succulents apportés par les dames et demoiselles de la paroisse. Après quelques chansons choisies et du terroir par Miles B. Levesque et Marg. Charpentier, MM. P. Daigneault, G. Wenden et P. Boileau, on entonna le "O Canada" qui termina cette agréable soirée.

WINNIPEGOSIS

Le R. P. Chaumont, O.M.I., est toujours dévoué à se rendre chez nous tous les premiers dimanches du mois. La dernière fois, nous avons eu des morceaux chantés par des dames et demoiselles de Pan Creek. A l'offertoire, Miles Emma Paradis et Nora Damery ont bien voulu chanter des cantiques. Mme Saint-Amour, toujours dévouée, les accompagnait sur l'orgue. Dans l'après-midi nous avons eu la Bénédiction du T. S. Sacrement.

• • •

La semaine dernière, Mlle Jeanne Gaudry, de Meadow Portage, était en promenade chez son oncle Nap. Paradis.

• • •

De ce temps-ci nous voyons revenir nos pêcheurs, quelques-uns pas trop enchantés de leur hiver, car le temps n'était pas favorable pour la pêche.

DUNREA

Le 9 février nos acteurs et nos actrices se sont distingués dans l'interprétation de la comédie "Tête folle" et de la saynète "Trois bonnes sous le même bonnet". Ils ont voulu étrenner le nouveau théâtre avec succès et ils ont admirablement bien réussi. Après la séance, on n'a entendu que des paroles élogieuses à leur adresse.

Mme Ph. Boulet, M. Jules Deschênes et M. Arch. Gaboury ont formé un orchestre dont la musique a été fort goûtée.

Ce concert a été rehaussé par la présence de Mgr W. Jubinville, P.D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface. Notre ancien pasteur a été invité à prendre la parole à la fin de la soirée, et, inutile de le dire, chacun se serait volontiers résigné à l'écouter plus longtemps. Il nous a rappelé avec émotion le doux passé et il a eu des paroles d'encouragement pour l'avenir. Revenez, Monseigneur, ce sera toujours une fête pour vos anciens paroissiens de vous revoir.

Nos plus sincères remerciements et nos plus chaleureuses félicitations aux acteurs, aux actrices, aux musiciens et aux musiciennes pour nous avoir fait passer une soirée si agréable.

• • •

Les Fermiers-Unis ont donné un souper aux huîtres, le 11 février. Il y eut foule, et les recettes ont dû être importantes. La séance récréative qui suivit amusa beaucoup l'assistance. Si les jeunes du sud savent développer leurs aptitudes pour l'art dramatique, ils sont destinés à remporter de sérieux succès sur le théâtre.

• • •

M. McLeod et M. Poncès, de Saint-Antoine, étaient de passage à Dunrea pour affaires. Ils nous ont quittés le 12 février, enchantés de leur voyage.

• • •

Nous avions une banque, le feu nous l'a détruite il y a trois ans. Le temps de sa résurrection semble arriver. Nous voulons une banque, nous aurons une banque. Comme elle ne nous tombera pas du ciel, nous allons déployer toute l'activité nécessaire pour arriver au résultat désiré.

• • •

Mgr Jubinville, durant son court séjour à Dunrea, est allé visiter quelques malades qu'il connaissait au sanatorium de Ninette. La visite les a grandement réjouis.

SAINT-PIERRE

Dimanche dernier, M. le curé nous a annoncé la grande nouvelle d'une retraite de paroisse qui sera prêchée à Saint-Pierre du dimanche 7 mars au dimanche 14 par deux Pères Oblats venant de la province de Québec. Les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée sont bien connus chez nous et rien ne pouvait faire plus plaisir à la population de St-Pierre que de les voir revenir parmi nous; car on se souvient encore ici des dernières retraites prêchées par le digne et saint Père Camper, puis, il y a cinq ans, par les Pères Poulet et Cocola. M. le curé a commencé ce jour-là une série de conférences familières sur les indulgences et le jubilé, qui se continuera jusqu'au jour de la retraite jubilaire.

• • •

Cette semaine notre église a vu deux intéressants mariages. Mercredi M. Julien Saltel conduisait à l'autel Mlle France Saive. Les Enfants de Marie ont fait les frais du chant à la grand'messe. L'église et l'autel de la sainte Vierge étaient brillamment illuminés.

Jeudi c'était M. Armand Péloquin qui unissait son sort à celui de Mlle Dorothée Lambert, jusqu'à juillet dernier la géniale institutrice de Saint-Pierre nord. Elle était présidente des Enfants de Marie; aussi les Enfants de Marie se sont surpassées en cette occasion. M. Armand Péloquin avait pour témoin l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture et secrétaire provincial. Mlle Lambert avait son oncle Alphonse Lambert pour témoin. Le temps, sombre une partie de la journée, avait permis au soleil de caresser la cérémonie du mariage d'un de ses doux et fugitifs rayons. Le jeune couple prenait le soir même le train pour Saint-Paul. Ils ont monté en wagon sous une avalanche de confetti et de serpentins dont les ont bombardés les nombreux amis qui leur ont fait conduite jusqu'à la gare.

• • •

Jeudi soir M. le curé avait le plaisir de voir arriver un de nos anciens vicaires, M. l'abbé Chamberland, aujourd'hui à Letellier. Nous avons été contents de voir au milieu de nous jusqu'à samedi la figure joviale et toujours ouverte de notre ami.

• • •

Le soleil s'est caché une partie du temps, ayant honte sans doute du temps si doux dont nous jouissons depuis quelque temps.

• • •

L'A. C. J. C. doit nous donner, le 21 au soir, une désopilante soirée de deux comédies innénarrables: un voyage à dégoûter de mettre le nez hors de chez eux ceux qui n'ont pas l'habitude des parcours un peu longs en chemin de fer, et l'inauguration d'une statue comme on n'en jamais vu. Les billets d'entrée sont en vente et le lever du rideau aura lieu à 8 h. précises.

Avis très important

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

LA SALLE

Mercredi après-midi, le 10 février, s'éteignait bien paisiblement Mme Arthur Haide, mère de M. le curé Evariste Haide et de M. le curé Paul-Emile Haide, de McCreary, et de la Rév. Soeur Sainte-Alexandra, directrice du couvent de Coaticook, P. Q.

Le service a eu lieu à La Salle, Man., et fut chanté par son fils M. le curé de La Salle, assisté comme diacre par M. le curé de McCreary et comme sous-diacre par M. l'abbé Couture, ecclésiastique, de Saint-Boniface. Assistaient aussi aux funérailles, M. l'abbé Lynch, représentant S. G. Mgr Sinnott, et M. l'abbé L. Primeau, de Saint-Boniface, ainsi que Mme Clovis Lagacé et Mlle M.-Louise Haide, comme proches parentes de la défunte.

La paroisse de La Salle était tout entière présente aux funérailles et avait tenu à rendre les derniers devoirs de reconnaissance à Mme Arthur Haide, qui s'est toujours dévouée à l'entretien de l'église et du presbytère depuis son arrivée à La Salle en 1916.

Presque toute la population catholique de La Salle s'est fait aussi un devoir de se rendre aux veillées traditionnelles du corps et de réciter le chapelet presque toutes les heures du jour et de la nuit.

Mme Arthur Haide était née à Marieville, P. Q., le 6 septembre 1853, et y a toujours vécu modestement jusqu'à l'âge de 21 ans, alors qu'elle épousa M. Arthur Haide et tous les deux allèrent s'établir à Saint-Alexandre d'Iberville, P. Q., comme boulanger. C'est dans ce petit village que sont nés de ce mariage quinze enfants, dont onze sont morts en bas âge et les quatre autres sont entrés en religion. Ce sont: Joseph Haide, né le 5 septembre 1873, et mort curé d'Elie Man., le 2 octobre 1916; Evariste et Paul-Emile, curés actuels de La Salle et de McCreary, et Roseline, en religion Soeur Sainte-Alexandra, directrice du couvent de la Présentation à Coaticook, P. Q.

Mme Arthur Haide, à Saint-Alexandre, s'est toujours très dévouée aux oeuvres paroissiales. Durant les 38 ans qu'elle y passa, elle s'était fait de nombreux amis qui ne l'ont jamais oubliée.

C'est le 27 décembre 1910 qu'en compagnie de son époux et de ses deux fils, Evariste et Paul-Emile, elle disait adieu à sa chère fille, Soeur Sainte-Alexandra, à ce moment-là au couvent de Saint-Césaire. Le plus vieux de ses fils, Joseph, était déjà rendu en repos à Laurier et remplaçait son frère Evariste qui était venu à Saint-Alexandre pour l'ordination à la prêtrise, le 17 décembre 1910, du troisième fils, Paul-Emile. Le jour de l'an 1911, ses trois fils, Joseph, Evariste et Paul-Emile, chantaient la messe à Laurier; c'était le comble de la joie accordée à Mme Arthur Haide, bien qu'un peu attristée d'avoir laissé à Saint-Césaire Soeur Sainte-Alexandra.

Mme Haide a vécu à Laurier seize années et a continué l'oeuvre d'apostolat qu'elle avait accomplie à Sainte-Alexandre pendant 38 ans. C'est à elle que revient aussi le bonheur d'y avoir établi plusieurs confréries et d'avoir aussi présidé quelques sociétés, entre autres celle des Dames de Sainte-Anne. On peut dire qu'elle a laissé là une partie de son coeur et aussi beaucoup de généreux amis.

Son fils Evariste ayant été appelé à la cure de La Salle, le jour même de la mort de son fils Joseph, en compagnie de son époux elle s'est transportée à La Salle pour continuer à aider son fils Evariste dans toutes ses oeuvres paroissiales. Là aussi quelques confréries ont surgi grâce au dévouement de Mme A. Haide. Là, comme à Saint-Alexandre et à Laurier, la paroisse tout entière s'est acquittée de sa dette de reconnaissance envers elle par de ferventes prières. Ses restes demeurent près de la grande croix du cimetière de La Salle.

• • •

La famille Haide remercie bien sincèrement les personnes de Laurier, de La Salle et d'ailleurs qui ont bien voulu lui offrir leurs sympathies, à l'occasion de la mort de Mme Arthur Haide.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Mercredi dernier, 10 février, deux mariages ont été célébrés dans notre église: M. Xavier Campeau épousait Mlle Emma Oger et M. Arthur Barnabé Mlle Rosine Duval. Nos sincères félicitations aux nouveaux mariés.

SAINT-BONIFACE

Une conférence sur "Maria Chapdelaine"

Dimanche prochain, le 21, M. L.-P. Gagnon donnera, dans la salle de l'Académie Saint-Joseph, une conférence sur le beau roman de Louis Hémon, "Maria Chapdelaine". Ce roman a remporté un succès incomparable. Il décrit la vie rude, héroïque des défricheurs de la région du Lac Saint-Jean. Maria Chapdelaine, qui est l'âme du roman, est le type de la jeune fille canadienne-française, fille du sol, fidèle jusqu'à l'abnégation aux traditions ancestrales.

M. L.-P. Gagnon a un beau sujet à traiter, et ceux qui viendront l'entendre passeront une soirée instructive et agréable.

Outre la conférence, il y a au programme une déclamation par le Dr Trudel: "Les voix". Ce sont les voix qui parlent à Maria Chapdelaine. Ces "voix" sont les pages les plus vibrantes du roman. Il y aura aussi de la musique et du chant.

Que l'on vienne en foule!

La séance du Collège

Mercredi soir les membres des Cercles La Vérendrye et Provencher de l'A. C. J. C. ont donné une très belle séance en l'honneur des RR. PP. Jésuites. C'était l'hommage de notre jeunesse manitobaine à ses vieux maîtres, à l'occasion du tricentenaire de l'arrivée des Jésuites au Canada et de la béatification des huit martyrs canadiens. Bel et sympathique auditoire qui a suivi avec intérêt jusqu'à sa fin le drame poignant que les jeunes ont présenté.

Les acteurs savaient bien leurs rôles, et vraiment il faut les en féliciter. La diction était bonne. On constate généralement, dans nos collèges comme dans nos couvents et nos écoles, que la diction est meilleure; il y a encore des "bouches molles", mais moins, semble-t-il. Tant mieux!

M. Bernier était bien grimé et avait l'air d'un véritable vieillard, avec même ce regard vague et distant des vieux! Son homonyme promet et sa voix rappelait l'organe bien connu du député de Saint-Boniface. Charland Prud'homme fait un vieillard pas commode, mais c'était son rôle et il le remplissait bien, avec cette voix caverneuse et un oeil fatal qui eût fait envie à un romantique.

Lucien Daoust paraissait si à l'aise dans son rôle de prêtre que je lui souhaite de continuer! M. Allard, lui, fait un beau grand soldat, un descendant de la Rochejacquelein, "Si j'avance, suivez-moi, si je recule, tuez-moi."

Tels étaient les principaux acteurs. Avec eux et pour les seconder, des personnages moins importants, les rôles de traîtres et de bourreaux, bien rendus aussi, — ce terrible Lemoine, par exemple, — les émigrés, etc. Tous se sont bien acquittés de leur tâche. Cela ne veut pas dire que tout était parfait, mais nos jeunes méritent de l'encouragement et des félicitations, et nous les leur donnons sans réserve.

Le drame lui-même était poignant, par moments. Des vers bien frappés et des situations angoissantes avec de belles applications morales transparentes et vraiment adaptées à la fête que l'on célébrait.

M. Joseph Leblanc a dit l'hommage des jeunes à leurs maîtres vénérés, leur reconnaissance et leur amour. M. Leblanc a montré ensuite le rôle de l'A. C. J. C. et cela d'une manière vraiment remarquable, sans flatterie. L'on avait l'impression qu'un esprit mûri et grave avait dicté le beau travail qu'il a lu. M. Leblanc a dit, à notre humble sens, des choses très belles quand il a parlé de la liberté d'esprit guidée par la vérité supérieure à tout.

M. Samuel Nault a parlé au nom des Métis et a dit la reconnaissance de ces derniers pour l'oeuvre des Jésuites et ce que les Révérends Pères avaient fait pour eux.

Dans sa réponse, le R. P. Recteur a remercié les jeunes et a montré comment ceux qui avaient parlé avant lui avaient été bien choisis, puisqu'ils étaient, l'un et l'autre, les représentants de peuples qui ont souffert et ont été en quelque sorte martyrs de leur devoir. Le R. Père a esquissé brièvement l'oeuvre des Jésuites au Manitoba, rappelant ce que le collège avait fait dans le passé, fournissant un bon nombre de religieux et de prêtres, et ce qu'il voulait continuer à faire dans l'avenir puisqu'il était devenu maintenant le séminaire diocésain.

M. Allard a chanté, dans une chansonnette, la reconnaissance des "anciens" aux vieux maîtres et la fanfare La Vérendrye a joué les airs canadiens avec verve et entrain.

NOCES D'ARGENT DE M. ET Mme H.-D. DE MOISSAC



Samedi dernier, M. et Mme H.-D. de Moissac ont reçu, à Saint-Norbert, les félicitations et les voeux de leurs nombreux amis, à l'occasion du 25me anniversaire de leur mariage. Une messe pour la famille a été célébrée le matin par Mgr Cloutier, V.G., P.A., administrateur du diocèse, à l'église de Saint-Norbert. L'après-midi il y a eu réception chez M. et Mme de Moissac. M. de Moissac, qui est trésorier de la ville de Saint-Boniface, a reçu également les félicitations, vendredi, du maire, des membres du conseil et des employés de l'hôtel de ville qui lui ont offert un magnifique service à thé en argent.

M. H.-D. de Moissac, né à Poitras, France, vint au Canada en 1890. Il fut secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de Fort Garry avant de devenir trésorier de la ville de Saint-Boniface. Mme de Moissac, née Agnès Lachance, était une soeur du Dr Lachance. M. et Mme de Moissac ont onze enfants, sept filles et quatre garçons.

La Liberté est heureuse d'offrir aux jubilaires ses compliments et ses meilleurs voeux.

Retraite fermée pour les hommes

Une retraite fermée générale pour les hommes commencera à Saint-Norbert le vendredi 19 février à 8 h. 30 du soir et se terminera mardi matin le 23 février. On peut s'adresser au R. P. Sauvé, S.J., du Collège.

La Commission de Police

Les amendements à la charte de la ville ont subi un échec devant la législature. Ils sont revenus au conseil pour régulariser certains points de détail, et il est fort probable qu'ils seront maintenant acceptés par nos législateurs.

Le conseil actuel est favorable au projet d'une commission de police. La volonté de la population a été trop clairement manifestée pour que le conseil prenne une autre attitude. Il serait injuste de dire que la commission de police n'a été qu'une machine électorale. Il en était question bien avant les élections, et ceux qui l'ont demandée ne sont pas ceux qui sont le plus intéressés à faire triompher tel ou tel candidat aux élections municipales. Mais il n'en est pas moins vrai que cette question a eu une grande influence sur le résultat des élections, parce que la population s'est enfin réveillée et a affirmé sa volonté, et cette volonté est bien claire: c'est d'avoir une police libre et efficace; c'est de maintenir la bonne réputation dont la ville a toujours joui dans le passé.

Le "Voyageur" ira dimanche à Transcona

Le "Voyageur" organise une excursion, dimanche prochain, pour Transcona. Sur l'invitation du curé, M. l'abbé Paillé, il a décidé d'aller assister à la partie de cartes-concert qui sera donnée au profit de l'école libre, sous la direction des RR. SS. Oblates. M. Vermander fera partie de l'excursion avec quelques musiciens de la fanfare La Vérendrye. Un omnibus partira de l'Union Canadienne à 7 h. 15 pour se rendre à Transcona, et il ramènera les voyageurs à l'Union après la soirée. Les amis du club sont cordialement invités. Ceux qui se proposent de venir sont priés de donner leurs noms à l'Union ou à M. P. E. Bérubé, président du "Voyageur".

Baptêmes

Le 11 février — Joseph-Charles-Auguste, enfant de Cyprien Dégagné et de Ernestine Saint-Laurent. Parrain, David Gauthier; marraine, Elmina Saint-Laurent.

Le 14 février — Constance-Cécile, enfant de Nicolas Suarez et de Ida Gagnon. Parrain, Adrien Gagnon; marraine, Carmen Suarez.

Le 14 février — Aimé-Antoine-Joseph, enfant de Vital Sutherland et de Hélène Marshall. Parrain, Achille Henrie; marraine, Clara Therrien.

Sépultures

Le 11 février — Roland Normandeau, enfant de Armand Normandeau et de Blanche Bellavance, décédé le 9 à l'âge d'un an.

Le 13 février — Georges Bouchard, époux de Sarah Villeneuve, décédé à l'Hospice Taché le 11 de ce mois, à l'âge de 90 ans.

PETITES NOTES

MM. Félix et Jean Vigouret et Mlle Marguerite Vigouret remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur mère bien-aimée, Mme Vve Jean-Régis Vigouret, née Philomène-Marie Rocher.

• • •

M. et Mme H.-D. de Moissac remercient leurs nombreux parents et amis qui leur ont offert des voeux à l'occasion de leur 25me anniversaire de mariage.

UNION CANADIENNE

Le 28 au soir, tous nos amis sont invités à se rendre à nos salles, où nous aurons ensemble une petite fête de famille. Nous avons décidé d'y fêter M. Commune et d'associer à notre vieil ami, M. Jacques, lui aussi gardien fidèle du passé et ami toujours constant de l'oeuvre. Il y aura force discours, ceci pour vous attirer et vous empêcher de dormir. Il y aura soupe aux pois ou quelque chose de semblable, destinée à resserrer les amitiés du passé et celles du présent. Cette petite fête à laquelle tous les anciens sont spécialement conviés promet d'être intéressante. Ce sera le banquet du souvenir et nous comptons que tous les vieux seront là. Pour aider à payer les frais du goûter nous avons pensé demander 25 sous d'entrée. Venez donc fêter nos bons vieux amis. Il y aura plusieurs surprises qui charmeront.

• • •

Vraisemblablement la fanfare "Princess Patricia" viendra jouer à Saint-Boniface, sous nos auspices, le 24 au soir. Inutile de faire l'éloge de ce corps musical renommé. Pour éviter l'encombrement et le désarroi, des billets seront mis en vente au prix populaire de 35 sous. Les profits iront à l'Hospice Taché.

• • •

L'Union Canadienne est heureuse de présenter, elle aussi, ses félicitations aux membres des cercles La Vérendrye et Provencher à l'occasion de la magnifique séance qu'ils ont donnée au collège mercredi soir. C'est dans un esprit de sympathique fraternité que nous applaudissons à ce beau succès.

• • •

Il paraît que nous aurons peut-être une bannière à nous. Il y a plusieurs fois que le chroniqueur de l'Union se sert de ce commode "il paraît", et parfois ce qu'il annonçait a vu le jour et parfois non. Cette fois je ne sais ce qui en résultera, mais il en est question. Restera à savoir comment cette bannière sera faite et il faudra décider qui la portera dans les processions... Sera-ce comme la bannière du Club Alpin de Tartarin? Nous pourrions trouver chez nous quelque Costecalde ou quelque bêlant Pascalon à qui confier notre symbolique oriflamme quand nous l'aurons.

FEUILLETON DE LA LIBERTE No. 4

La Guerre des Femmes

Antoine Redier

Histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes.

(Suite)

Il a revu avec moi tous les vieux chemins, toutes les maisons où on l'accueillait alors. En passant devant celle d'Isidore, de cet homme qui, la première fois, a conduit Charlotte à la frontière, une plaque de marbre noir a frappé son regard et le mien.

Aan
Isidoor Van Vlaenderen
Door de Duitschers
Voor den kop Geschoten
den 12 septembre 1917
Het Vaderlandsch Verbond
Der gewezen Politieke Gevangenen.

Cela signifie que le 12 septembre 1917 cet Isidore a été fusillé par les Allemands pour avoir servi sa patrie.

Un peu plus loin, en plein bourg de Bouchaute, une autre plaque semblable: c'est Léonie Rammeloo, fusillée le même jour. Cette Léonie, c'est la soeur de la "passeuse" Emma, dont nous parlions tout à l'heure. Pour désigner les passages de Bouchaute, on disait: le service d'Emma; ou bien: celui des frères Dhollander, par quoi on entendait Edmond Dhollander et son beau-frère Isidore. Ainsi, dans chacun de ces deux services, il y a eu un martyr. On fusilla aussi le même jour une autre femme, Emilie Schatteman. Ces héros, vraiment obscurs et qu'on a tort de négliger, ont eu une fin très noble. Nous avons fait, avec Charlotte et Albert, — car c'est sous ces noms qu'ils sont connus là, elle et lui, — le tour des maisons où vivent dans la résignation les parents de ces morts. Edmond Dhollander et sa femme, cette fois, Léonie Vanhoutte, ne les a pas trouvés terrifiants. Ils n'habitent plus la maison de brique au coin du passage à niveau, mais une ferme dans les champs. Pour y atteindre, on longe une digue que Charlotte a reconnue pour y avoir séjourné, par une nuit froide, près de trois heures, attendant le passeur. Dhollander l'avait laissée là, disant: "Je vais reconnaître le chemin. Attendez." Il était surveillé, le chemin, et l'homme dut se terrer si longtemps qu'au retour il croyait bien ne plus trouver la jeune fille. Il savait par expérience que les "clients" qu'on fait attendre ainsi ont coutume de perdre la tête, et qu'ils se déplacent. Alors il n'y a aucun espoir de sauver la brebis égarée. Sa brebis, cette nuit-là, le bon pasteur l'aurait caressée, dans sa surprise de ne l'avoir pas perdue. C'est le coeur rempli de ce pieux souvenir qu'elle entra avec nous dans la maison de ceux qu'Alice appelait familièrement: "Nos maitres". On les nommait ainsi dans un sentiment où la terreur l'emportait sur l'amitié. Maintenant, jour d'amitié, on oublie leurs façades rudes des nuits de guerre. Songez qu'un jour, Charlotte étant arrivée à Bouchaute à l'improviste avec une mission si pressante qu'il fallait qu'on la passât tout de suite, Dhollander s'apprêtait à sortir avec elle, quand un homme qui attendait son tour depuis plusieurs nuits, s'interposa et dit: "Je passerai d'abord; j'étais là avant elle." Le Flamand lui ordonna de se taire. Comme il élevait encore la voix, Dhollander le jeta à terre, le bourra de coups et dit en s'essuyant les mains: "Je suis le maitre ici". Puis il conduisit la jeune fille en Hollande.

Nous le voyons aujourd'hui, attablé dans sa grande salle claire. C'est un homme de soixante ans à peine, mince et bien bâti. Une bonne figure, où domine une moustache opulente, qui tombe à la gauloise. Sous une arcade sourcillière d'un dessin plein de noblesse et d'honnêteté, des yeux clairs, qui parlent seuls, car quels mots diraient les lèvres? Il ne connait que le flamand et notre interprète est trop ému pour nous être d'un secours quelconque. La femme n'a pas pris place avec nous autour de la table. Elle est assise dans un coin et nous dévisage, essayant de correspondre avec nous par Albert, qui ne trouve rien à dire et regarde tour à tour elle, lui et nous, comme un perdu. C'est une opulente personne, un type de Rubens qui remplit magnifiquement son corsage. Son regard est ouvert et tendre. Elle est sale, son mari aussi; mais il y a tout de même de la fraicheur sur leurs visages; elle vient de leur santé morale, qui, du moins à cette minute, est débordante. Ils revivent devant nous, en silence, les grandes heures de leur humble vie. Ils en sont fiers, mais avec la modestie adorable des petites gens.

Que de choses tristes ils diraient, s'ils savaient faire remonter leurs souvenirs! Elle raconte à Albert, qui nous la rapporte, l'histoire de cette femme, qu'on essaya de faire passer, et qui portait avec elle son enfant, un bébé de huit mois. Elle échoua. Il fallut rentrer au petit jour sans avoir pu approcher la frontière. Alors elle vit qu'elle ne portait plus qu'un enfant mort: elle l'avait, dans sa terreur, étouffé entre ses bras.

Voici que notre hôtesse se lève et va chercher, dans le tiroir d'une vieille commode, une liasse de papiers. Elle en sort l'image mortuaire où sont les portraits des trois fusillés: les deux femmes et cet Isidore, son frère, qu'on a tué quoiqu'il eût neuf enfants. Nous regardons avec compassion les pauvres visages, tirés de photographies maladroites, et nous quittons ces bonnes gens avec la pensée que, tout de même, parmi les centaines, peut-être le millier de gens qu'ils ont transportés du bagne à la terre libre, il aurait été bien qu'un ou deux, oui, un ou deux seulement, leur fissent savoir, après la guerre, qu'ils gardaient d'eux quelque souvenir.

Nous avons vu aussi la veuve d'Isidore. Elle travaille tant qu'elle peut, pour bien élever ses neuf petits. Elle est toute bouleversée par la visite que nous lui faisons; et son temps, tandis que nous sommes assis en rond dans sa demeure, se passe à chercher la dernière lettre du fusillé. Dans les armoires, au fond des tiroirs des commodes, elle fouille en s'énervant un peu. On la sent honteuse de n'avoir pas mis en un lieu plus certain ce trésor. Elle sourit quand elle l'a enfin découvert:

— Vous voyez, dit-elle doucement, je l'avais trop bien caché.

C'est écrit en flamand. Il faudrait traduire. Alors, voyant mon embarras, cette pauvre femme me fait signe de garder la lettre.

— Elle dit que tu peux l'emporter, m'explique Albert. Tu rendras quand t'auras plus besoin.

Comme j'hésite, elle me rassure d'un bon regard. Et lui, mettant la lettre dans ma poche:

— Elle a confiance, saist-u.

Il faut rentrer à Bruxelles. On n'imagine pas comme c'est difficile d'interroger des hommes comme cet Albert. A un questionnaire en règle, il ne répondrait rien. Mais il est à côté du chauffeur. Sa tête travaille, tandis que nous courons sur les routes. Alors un souvenir vient à lui. Il se retourne à demi et, avec les mots qu'il trouve et qu'il farcit de "cui" et de "vé-ti", il me conte une anecdote, me révèle un détail, un mot d'Alice, ou de Charlotte, ou de lui-même. J'apprends ainsi qu'au plus fort de son travail pour Louise de Bettignies, il se faisait passer pour agent d'assurances. C'est ce titre qui figurait sur ses cartes d'identité. Drôle d'idée! Drôle d'assureur! Et je pense que la police allemande ne devait tout de même pas être dupe d'une menterie pareille. Il lui arriva un jour une aventure assez mortifiante. C'était une heure après l'arrestation de Charlotte. Les policiers étaient encore dans la maison où ils avaient pris la pauvre fille. Albert sonne à la porte, ignorant que le malheur est venu sous ce toit. Une enfant de seize ans, qui lui ouvre, lui fait signe qu'il y a du danger. Alors, à haute voix, il explique dans son jargon qu'il faudrait tout de même payer la prime due: l'assureur voulait donner le change aux Allemands qui l'entendaient. Mais la maitresse du logis, plus fine, crie à sa fille:

— Encore un mendiant! Dis-leur qu'on ne donne que le vendredi. Ils devraient le savoir!

Et on lui claqua la porte au nez.

Cette histoire-là, ce n'est pas lui qui la raconte, mais c'est parce qu'il ne s'en souvient pas; car c'est un type sans rancune.

A Bruxelles, Victor dut nous quitter pour rentrer à Mouscron. Je vis qu'il s'en allait mal satisfait. Je l'interrogeai. Il aurait voulu lire la lettre d'Isidore. Alors, à la terrasse du café de l'Espérance, près de la gare du Midi, nous nous attablâmes; je sortis de mon portefeuille la pauvre enveloppe et la lui passai.

Au haut d'une très grande feuille de papier, l'homme qui se trempait jusqu'à la poitrine dans les ruisseaux de la frontière par les nuits glaciales de décembre et de janvier, le colosse qui portait, comme saint Christophe, des charges lourdes et sacrées sur ses épaules, avait dessiné comme un enfant une petite croix tremblante et mal équilibrée; et sur la croix, il avait tenté de mettre l'image du Christ, les bras étendus. Puis l'écriture naïve commençait:

"Chère femme et chers enfants,

"Pour la toute dernière fois de ma vie, je viens, chère femme, vous souhaiter bonheur et prospérité avec mes enfants. J'espère qu'ils seront toujours envers la maman bons et obéissants..."

Victor nous traduisait cela comme il pouvait. Il lisait:

"Ma bonne femme, je ne veux nin t'écrire une triste lettre. Tu as déjà de la tristesse assez. Fais pour mi des prières. Toutes mes affaires sont pour ti et les enfants. Mon costume de velours, c'est pour Edmond."

A ce moment, l'interprète cessa de parler. Il lisait pour lui le texte flamand. Je le vis pâlir, puis ses joues tremblèrent tandis que de son gros pouce de travailleur, bordé de noir, il suivait l'ondulation des lignes.

— Que dit-il? risquai-je.

Alors, d'une voix saccadée, il voulut nous expliquer; mais les mots venaient mal et je compris seulement ceux-ci:

— Il dit que demain il va vir el bon Dieu, ici en haut...

Et Victor lève des yeux pleins d'angoisse vers le ciel pâle de Bruxelles.

Il eut d'ailleurs bientôt fait d'avaler son émotion et c'est en riant de tout son honnête visage qu'il nous quitta.

— Mi, dit-il, j'aime encore mieux qu'on ne m'a pas fusillé!

Il apprécie la vie, ce digne garçon, bien qu'elle ne lui soit pas douce. C'est un résigné et c'est charmant d'user d'un tel homme quand on le fait avec honneur. D'avoir servi, suivi comme un chien fidèle Alice et Charlotte, il n'a gardé nulle rancoeur. De ces deux-là, il eût accepté des coups de bâton. Mais une âme simple qui se donne ainsi, qui croit, à cause de sa bonté foncière, à la bonté des autres, qui se fait, dans son esclavage accepté, une idée haute de tous les maitres, il ne faut pas qu'on la scandalise. Victor, comme tous les petits, est facilement indigné des fautes des grands et leurs vices lui font horreur. Il obéit, il baisse la tête, mais il juge. Il voit agir ceux qui commandent et la colère monte en lui. Un tel homme, ne vous étonnez pas si le bon moyen de le trouver à Mouscron à ses heures de loisir et le dimanche, c'est d'aller voir à la maison des socialistes. Ce patriote qui avait d'avance accepté la mort pour les bourgeois ses maitres, qui s'était à plein coeur sacrifié à la société, c'est-à-dire aux riches aussi bien qu'aux pauvres, il aurait fallu que les gens bien habillés fussent aussi beaux que lui pour qu'il n'allât pas au camp des révoltés. C'est un révolutionnaire peu dangereux, mais ils sont nombreux ainsi et grossissent l'armée des destructeurs. C'est dommage. En tout cas celui-là, j'ai pris plaisir à connaître son âme enfantine et je pense avec délectation que peut-[illegible] de de son compagnon de pèlerinage un souvenir amical.

CHAPITRE IV

Au travail

"Un soir du début de la guerre, nous étions réunis à Audenarde, petite ville belge, dans notre salon de famille. Il faisait gris sur les murs et dans nos âmes. Alors que tous nos amis avaient leurs fils, leurs frères, leurs maris sous les armes, nous étions au complet chez nous. Mon père, entouré de ses six filles, semblait accablé. — Moi, disait-il, je n'ai personne à donner à la patrie. — Nous nous redressâmes, toutes pâles; car nous nous sentions souffletées. Et tout de suite, relevant le gant, nous jurâmes que nous servirions." C'est ainsi que Mlle Madeleine Doutreligne et ses soeurs décidèrent qu'elles feraient la guerre. Elles ont tenu parole et nous les retrouverons parmi les condamnées à mort qui furent les compagnes de Louise de Bettignies.

Elle aussi, la petite Française, enviait les hommes. Elle a voulu se battre, pas comme nous, mais autant que nous. Et le service dont elle venait de recevoir la charge, elle l'organisa dès son arrivée à Lille avec l'entrain d'un bon soldat.

Nous la verrons courir les routes sans une plainte, toujours rieuse et décidée, narguant l'ennemi, charmant les gens dont elle avait besoin, épouvantant à plaisir les poltrons; vraiment il semblait qu'elle rayonnât, et tel homme sévère a pu craindre qu'elle n'eût la folie de la croix. Elle avait seulement accepté de tomber au champ d'honneur, "de donner, disait-elle, sa petite vie qui ne valait que quelques sous". Mais d'abord elle entendait agir ardemment pour être utile, et sans doute estimait-elle, comme tout bon guerrier, que le premier devoir devant l'ennemi n'est pas de mourir, mais de tuer pour la patrie. Elle a tué des milliers d'Allemands, non de sa main, mais en dirigeant de sa tête fine nos coups aux bons endroits. Elle l'a fait méthodiquement dès le premier jour, et d'abord en choisissant à la perfection son personnel, ce qui est la première vertu d'un chef.

Les renseignements qu'elle avait mission de recueillir étaient de deux sortes. Pour les uns, des observateurs modestes mais appliqués suffisaient. D'autres demandaient le concours d'esprits avisés, maitres de leur curiosité. Elle mit le plus grand soin à choisir des hommes sûrs, habitant auprès des ponts de chemins de fer, des passages à niveau, des carrefours importants; ceux-là devaient seulement enregistrer le nombre des trains ou des convois, celui des voitures dans chaque train, avec toutes les indications pouvant éclairer sur la nature du chargement. Un exemple, pour qu'on comprenne l'utilité de tels renseignements. En avril et mai 1918, nous avons connu exactement le nombre et la contenance des trains de blessés que l'ennemi ramenait du mont Kemmel. Déjà nous savions combien de divisions avaient été successivement engagées sur ce charnier; les chiffres qui nous furent donnés par d'humbles agents comme ceux de Louise de Bettignies nous révélèrent qu'il ne restait à peu près aucun homme valide dans les unités remplacées. Alors nous comprîmes que cette affaire, dure pour nous, équivalait pour l'Allemand à un désastre. La nouvelle, portée à nos troupes, souleva leur moral, et Foch fit sauter avec plaisir de son échiquier quelques pions qui le gênaient.

Ainsi, chaque soir, tandis que roulaient les trains, deux yeux français demeuraient collés à la vitre de telle petite maison de briques près de la voie. Dans la pièce voisine, bien close pour que la lumière éclairant son papier n'apparût pas au dehors, une femme ou un enfant inscrivait une barre à chaque coup que l'observateur frappait du pied sur le parquet. A l'aube, on faisait les additions. De ce côté-ci du front, nos femmes et nos enfants pouvaient dormir. Sur notre ligne, des sentinelles les couvraient; et d'autres veilleurs épiaient l'ennemi dans le dos, inscrivant chacun de ses pas dans la nuit.

Pas un des veilleurs de Louise de Bettignies n'a trahi; pas un n'a été pris. C'est qu'elle les avait bien choisis et presque toujours elle-même. Elle ne s'adressait qu'à des hommes qu'on lui avait signalés comme honorables. Elle allait de préférence aux pères de famille. Si leur maison était bien tenue, les enfants propres, elle entrait en confiance. Elle trouva parmi le personnel du chemin de fer des agents modestes, dont elle obtint un dévouement admirable. Quelques-uns refusaient d'être rétribués. D'autres recevaient pour leur travail, qui était dur, un salaire. Cela ne changeait guère la qualité de leur sacrifice. Ils ne servaient pas pour de l'argent; mais, contraints de travailler pour vivre, ils s'enorgueillissaient à bon droit que leur travail fût noble et dangereux.

L'autre catégorie d'observateurs était plus difficile à recruter. Alice Dubois entra peu à peu en contact avec les quelques personnalités habitant le voisinage du front, qui pouvaient la renseigner le plus parfaitement sur les mouvements de l'ennemi et ses desseins. C'étaient des hommes ou des femmes occupant une situation sociale importante, ayant des loisirs et la faculté de circuler. A Santes, M. Paul Bernard; Mlle Marie-Thérèse L'Hermite et son père, à Haubourdin; Mme Destombes-Lutin et son mari, à Frelinghien; M. Milon, à Helemmes; d'autres encore, qu'elle avait attachés au succès de son oeuvre, étaient pour elle des antennes vivantes, qui suçaient les nouvelles, puis se repliaient sur Lille pour les lui apporter. On venait à la ville deux fois par semaine et spécialement le mercredi, jour de bourse ou de marché. Elle demandait à de tels informateurs les renseignements les plus variés, les plus abondants. Dans une maison amie ou dans son petit cabinet de travail de la rue d'Isly, elle recevait les rapports écrits ou verbaux de ces agents de qualité. Emplacements de batteries d'artillerie, importance et nature des approvisionnements en munitions, travaux de mines ou autres, relèves de troupes, propos de soldats ou d'officiers au salon ou à l'office, déductions de toutes sortes faites sur place d'après les observations quotidiennes; tout était pris, recueilli et s'en allait en Angleterre.

On inscrivait cela sur de minces feuilles de papier du Japon. Les plus habiles calligraphes arrivaient, avec une plume à dessin très fine et de l'encre de Chine, à établir des manuscrits qu'on ne pouvait lire qu'à la loupe. Alice recevait ces rapports et rédigeait les siens. Quand elle avait couru toute la journée, reçu ou visité des agents, passé de tous côtés des consignes et qu'elle rentrait fourbue, elle consacrait une part de la nuit à faire courir sur du papier sa petite plume, qu'un ardent ami de sa mémoire conserve et m'a montrée. Dans ses rapports, elle multipliait les détails, sachant que rien ne serait indifférent à ceux qui là-bas déchiffreraient ce flot de nouvelles, petites et grandes. Elle travaillait de préférence dans la deuxième partie de la nuit au lever du jour, seul moment où elle pût se mettre à son bureau sans lumière et avec quelque chance de n'être pas interrompue par une perquisition. Tout ne lui semblait pas bon à écrire. Et ses agents comme elle-même ont souvent inscrit, non sur du papier, mais dans leur mémoire, des chiffres ou des mots qu'on ne voulait pas risquer de laisser voir à l'ennemi. Quand Louise de Bettignies fut arrêtée, deux dames de Mouscron qui venaient de recevoir l'autorisation de passer en Suisse se chargèrent de faire parvenir la triste nouvelle à ses amis de France et à ses parents. On leur confia, en outre, divers renseignements pour notre état-major. Et tandis qu'elles roulaient dans des trains allemands, au milieu de voyageurs hostiles, elles racontent qu'elles se donnaient du courage en s'invitant l'une l'autre à dire le chapelet; aussitôt [illegible]

[illegible]

Alors, au bas d'un des rapports que celle-ci va porter là-bas, il glisse ces mots: "Si vraiment Alice en personne remet le présent rapport à un officier de l'armée britannique à Folkestone, je prie ce dernier, pour m'en donner un témoignage incontestable, de faire envoyer des ordres pour que le nouveau dépôt de munitions que les Allemands viennent d'installer près de la [illegible]

[illegible]

(A suivre)

Employez Miller's Worm Powders et la bataille contre les vers est gagnée. Ces poudres corrigent les conditions malades de l'estomac qui nourrissent les vers et ces parasites destructeurs ne peuvent exister après être venus en contact avec la médecine. Les vers sont rapidement expulsés des intestins avec les autres déchets. Les organes redeviennent sains et la santé de l'enfant s'améliore rapidement.

Ses douleurs de dos ont disparu

Une femme d'Ontario employa avec d'excellents résultats les Pilules Dodd pour les Rognons

Mme [illegible] souffrait depuis six mois de [illegible] dans le dos et elle fut soulagée par les Pilules Dodd

Arthur, Ont., le 14 février (Spécial) — Mme Grace-G. Fowler, une personne bien connue ici, est très satisfaite des Pilules Dodd.

"J'ai employé plusieurs boites de Pilules Dodd pour les Rognons et elles m'ont grandement soulagée, nous dit Mme Fowler. J'ai souffert de maux de dos pendant six mois. Une amie me parla des Pilules Dodd et je décidai d'en faire l'essai. J'en ai pris six boites et mes douleurs de dos et de rognons ont disparu. Je vous suis très reconnaissante."

Les maux de Mme Fowler provenaient des rognons. Les Pilules Dodd agissent directement sur les rognons et les mettent en mesure de chasser les impuretés du sang. Un sang pur procure une bonne santé. Demandez les Pilules Dodd, le remède qu'emploie votre voisin.

Les migraines disparaissent l'estomac se renforcit

Tout le système devient plus fort, la vigueur revient, l'appétit augmente

Les Pilules du Dr Hamilton

Aucun régulateur des intestins n'apporte d'aussi prompts résultats

Hommes et femmes à demi malades, qui savent à peine la cause de leurs souffrances, reprendront un nouveau bail de vie avec les Pilules du Dr Hamilton. L'état déprimant disparait, les maux de tête sont oubliés, l'appétit augmente, le sang est purifié et enrichi, les douleurs au bas du dos sont arrêtées, les nerfs tonifiés, l'ambition revient, et avec chaque jour reviennent aussi la santé et la vigueur d'autrefois. 25 sous chez tous les marchands. 5

Votre nez est-il embarrassé? Avez-vous mauvaise haleine?

Savez-vous si vous n'avez pas de catarrhe?

[illegible]

Les fumées guérissantes provenant d'un respirateur Catarrhozone, que vous pouvez porter dans votre poche de veston, sont ce dont vous avez besoin pour prévenir les rhumes et vous garder de la toux, des maux de gorge, de la grippe et autres maladies.

Dès que vous remplissez les passages d'air de la gorge et du nez avec les essences bienfaisantes de CATARRHOZONE, vous chassez les germes du CATARRHE.

D'un emploi simple et sûr, également bon pour hommes, femmes et enfants, CATARRHOZONE est une aubaine pour tout foyer. N'acceptez pas de contrefaçons. 3

Névralgie terrassée, ses douleurs détruites

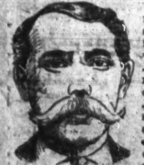
NERVILINE

[illegible]

Reconstituer les forces des Hommes affaiblis, voilà le but des

PILULES MORO

Hommes faibles, nerveux, vieillis avant l'âge, qui êtes épuisés par les souffrances, qui vous plaignez soit du coeur, des reins, de la vessie, de l'estomac ou de faiblesse générale, vous pouvez être ramenés à la santé et redevenir forts. Les Pilules Moro sont le régénérateur par excellence du sang et des forces nerveuses. Elles sont toujours employées avec succès pour tonifier l'organisme et rétablir le bon fonctionnement de tous les organes chez l'homme épuisé.


M. John Lafleur

"Après une paralysie générale en 1904, je n'avais pu recouvrer mes forces ni refaire ma santé. Pendant deux ans je n'avais aucune force dans les bras, au point que je ne pouvais lever aucun objet tant soit peu lourd. J'avais aussi les membres engourdis et les médecins qui m'avaient traité craignaient que je perdisse l'usage de mes jambes. J'avais de violentes douleurs aux reins et je souffrais beaucoup. A mon insu, ma femme a écrit aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro et m'a fait suivre leurs recommandations et prendre les Pilules Moro. Trois mois après, mes bras et mes jambes étaient moins lourds, je marchais avec plus d'aise et je me suis complètement rétabli en moins de deux ans. Maintenant, malgré mes 67 ans, je marche bien, je n'éprouve aucune douleur et je reconnais que je dois cette santé à l'heureuse idée qu'a eue ma femme en me confiant aux médecins de la Compagnie Médicale Moro". M. John Lafleur, 122, Mullarkey, Verdun, P.Q.

Les Pilules Moro sont en vente partout et envoyées par la poste sur réception du prix, 50 sous la boite.

Compagnie Médicale Moro, 1566, St-Denis, Montréal.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE — Trèfle d'odeur. Bonne semence scarifiée, inspectée par le gouvernement. $8.50 les cent livres; sacs, 30 sous; f.o.b. Inwood. Ch. Verscheure, Inwood, Man. 35p

A VENDRE — Un Ford "ton truck", en bonne condition, 5 bons pneus (tires). S'adresser à Art. Guenette, Saint-Jean-Baptiste, Man. Tél. 111-2. 37p

ON DEMANDE — Femme pour ouvrage général de maison. S'adresser à N. Dauphinais, 276, Grain Exchange, Winnipeg. 37

ON DEMANDE, pour le 6 avril une institutrice bilingue pour l'école du village de Haywood, Ecole Dandurand No 2364. Pour renseignements s'adresser au secrétaire-trésorier, Maurice Fay, Haywood, Man. 37

A VENDRE — Bon magasin à Elie, Man. Clientèle de première classe. Un lot en face et une autre terre 20 acres. Le tout bâti. A 25 milles de Winnipeg; tout près de la gare, centre français. Bon marché. S'adresser à Ad. Dufresne, Elie, Man. 37p

A VENDRE — Maison, 22 pieds carrés, étable, grainerie, poulailler. Bon marché, dans village d'Elie, près de la rivière. S'adresser à Ad. Dufresne, Elie, Man. 37p

FERMES à vendre dans paroisses françaises du Manitoba. Avec ou sans stock et roulant. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre.

MAISONS à vendre à Saint-Boniface et Winnipeg, avec ameublement complet si désiré. Prix modérés, conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6563.

AU SACRE-COEUR

Dimanche, la paroisse du Sacré-Coeur fêtait dignement le 100me anniversaire de l'Approbation des Constitutions des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée. Il y eut grand'messe solennelle chantée par le R. P. Beys, provincial de la communauté, assisté des RR. PP. H. Brassard et Maurice comme diacre et sous-diacre.

Au choeur on remarquait les RR. PP. Vézina et Chaumont, O.M.I., et le R. P. Sauvé, S.J. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Sauvé, S.J., qui prit comme texte les paroles de l'Evangile: "Vous les reconnaîtrez à leurs oeuvres". Le prédicateur passa en revue l'oeuvre grandiose accomplie par le nom Oblat depuis un siècle. Il fit revivre ces époques mémorables en évoquant les grandes figures de l'histoire religieuse du Manitoba: les Taché, les Langevin, les Portelance; figures de missionnaires: les Lacasse, les Lacombe, les Grouard, et combien d'autres qui, par leurs oeuvres, se sont assuré l'immortalité du souvenir. Le Révérend Père rappela les origines de la paroisse du Sacré-Coeur et son développement graduel jusqu'à nos jours. Grand merci au R. P. Sauvé pour avoir bien voulu associer son éloquence à nos fêtes.

La chorale de l'école rendit la messe en G de Battman à deux voix. Les solistes furent Miles Jeanne Bélair, Lucienne Bédard, L. Potvin, Jeannette Germain et Léonne Bourbonnais; MM. Louis Aubin et Jean Talbot. A l'offertoire le choeur chanta "Quid retribuam Domino". L'orchestre se composait de Miles Yvette Sala, M. Chabot, MM. Guy Chauvière et L. Chaput. Mme Louise Thibault tenait l'orgue. Cordial merci de la paroisse aux RR. Soeurs pour leur dévouement à assurer le succès de cette fête mémorable.

* * *

Ce même dimanche, à 3 h., avait lieu l'assemblée régulière des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg. Une assistance nombreuse est une nouvelle preuve de notre vie nationale. A cette assemblée, il fut proposé par M. J.-A. Rhéaume qu'une adresse de souhaits soit portée par la Société Saint-Jean-Baptiste aux RR. Oblats du Sacré-Coeur pour le travail accompli par eux depuis la fondation de la paroisse.

M. J.-R. Paquin, E.E.D. et correspondant auprès des journaux français du Manitoba, fut choisi pour exprimer les voeux de la Société. En termes heureux l'orateur sut associer le grand mérite des RR. PP. Oblats au fonctionnement de la paroisse du Sacré-Coeur, au développement de ses diverses sociétés actives, au bon renom qu'elle s'est acquis par le succès de ses hautes entreprises d'ordre religieux ou matériel. Notre jeune ami conclut par des paroles de reconnaissance, tout en assurant les RR. PP. Oblats de la paroisse de tout l'appui qu'ils pourront attendre de leur grande famille canadienne française catholique de Winnipeg et du corps national en particulier.

Le R. P. curé, en réponse, exprima sa satisfaction de voir des organisations florissantes travailler au bien commun de la paroisse, et remercia les citoyens du Sacré-Coeur de l'appui qu'ils ont su prêter au soutien des grandes causes et à la défense des intérêts chers aux catholiques. Il termina par de vibrantes paroles, en soulignant le principe que l'union fait la force, et que pour grandir et devenir roi dans son royaume, il faut une collaboration de pensées, de sentiments, d'un généreux appui. Il espère le ralliement des forces actives de chacun des nôtres, qui donnera à notre paroisse et à nos Canadiens français de Winnipeg, dans une même union, une seule force et une seule vie.

A cette assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste, ont été admis comme membres de la société: MM. Guy Chauvière, Hervé Sala, J.-A. Fontaine, Philippe Guertin, Jos. Gauthier, L.-H. Moissan, Pierre Parenteau et Georges Sénécal.

M. A.-E. Moissan a été nommé bibliothécaire du cercle du Sacré-Coeur et prie tous les amis lecteurs qui pourraient disposer de livres d'histoire, brochures, revues et autres ouvrages, de les lui faire parvenir en les adressant au presbytère du Sacré-Coeur. Remerciements anticipés de la Société Saint-Jean-Baptiste aux généreux et futurs donateurs.

MM. J.-A. Lemire et Philibert L'Heureux ont été délégués par la société pour représenter la paroisse à la convention des délégués de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, qui aura lieu à Saint-Boniface la semaine prochaine.

* * *

Une partie de pommes est au programme pour quelque bon soir, la date devant être fixée plus tard. Le succès de la première est cause d'une deuxième. Ne perdons pas de vue la proposition et animons-nous de ferventes intentions.

* * *

Notre nouvelle commission scolaire nous réserve aussi très nombreux pour le 22 février, à la partie de cartes. Faisons oeuvre utile durant le carême.

* * *

M. et Mme Camille Sainte Marie sont heureux d'annoncer à leurs amis la naissance d'un fils le 30 janvier. Il a été baptisé le dimanche 7 février, sous les noms de Joseph-Henri-Fernand [illegible], Fernand Castéla, représenté par Ludovic Patenaude; marraine, Désirée Civel, représentée par Antoinette Patenaude.

Une intéressante exposition d'animaux

Tout le septième étage des grands magasins Eaton est actuellement occupé par une exposition d'animaux sauvages appartenant à l'époque préhistorique. On peut y admirer de nombreux spécimens dont il ne reste aucune trace de nos jours. Ces monstres ont des positions si naturelles, leurs mouvements sont si habilement réglés qu'on les croirait vivants. Cette exposition, qui obtient un vif succès de curiosité, sera encore visible pendant toute la semaine.

Théâtre Walker

Le distingué tragédien américain Robert B. Mantell, qui est actuellement en tournée d'adieu au Canada, commencera un engagement d'une semaine au théâtre Walker, lundi prochain, le 22 février, et donnera à tous les amateurs de Shakespeare et du beau drame l'unique chance de voir ces pièces cette saison.

Lundi soir, on représentera "King Lear". M. Mantell personnifie merveilleusement le bon vieux roi qui renonce à son royaume pour ses enfants et ne rencontre qu'ingratitude; mardi soir, "Hamlet", avec scènes et costumes traditionnels; matinée de mercredi, "As You Like It", M. Mantell jouera le rôle de "Jacques" et Genevieve Hamper celui de "Rosalind"; mercredi soir, "Richelieu" sera au programme. C'est une des pièces favorites du public. Jeudi soir, on répètera "King Lear". Vendredi on présentera pour la première fois à Winnipeg "Hamlet" avec costumes et scènes modernes. La matinée de samedi sera consacrée au "Merchant of Venice" qui fera les délices des étudiants et des dames. "Macbeth" sera représenté samedi soir et terminera l'engagement.

M. Mantell est assisté d'artistes de première valeur, les costumes sont attrayants et les scènes magnifiques.

POUR RIRE

Je ne comprends pas

Deux soldats de Londres qui ignoraient la langue française, ayant obtenu un congé durant la guerre dans les tranchées, en profitèrent pour visiter Paris. Ils examinaient tout ce qu'ils voyaient de beau et en cheminant ils arrivèrent devant un magnifique monument. "What a nice piece of work!" dit John à son ami. "I wonder who made this!" Et, il arrête le premier piéton qui passait sur la rue pour le lui demander. "Je ne comprends pas", répondit le Parisien. "Je ne comprends pas", répéta John à son ami. "We must not forget the name."

Continuant leur marche, ils arrivèrent à une église où avaient lieu des funérailles militaires très pompeuses. "I wonder who is dead", dit John à son ami. Et se tournant tout de suite vers un passant, il demanda dans sa langue maternelle: "Who is dead?" "Je ne comprends pas", répondit le Français. John se tourna vers son ami et lui dit: "It's too bad, the great artist, Je ne comprends pas, is dead".

Continuant leur chemin ils arrivèrent à une autre église où un mariage se célébrait avec beaucoup d'éclat. Des tapis de velours avaient été placés du seuil de l'église jusqu'au trottoir; enfin rien ne manquait pour rendre cette fête grandiose. "I wonder who is getting married", dit John à son ami; et il s'adresse tout de suite à l'un des invités. "Je ne comprends pas", répondit l'inconnu. "Impossible, répliqua John, for we have just been at his funeral."

Le chapeau

Un monsieur, placé derrière une dame à chapeau volumineux, fait de vains efforts pour suivre le premier acte d'une pièce. A l'entr'acte, n'y tenant plus, il s'adresse à sa gênante voisine:

— Madame, ne pourriez-vous pas enlever votre chapeau? J'ai payé deux piastres ma place, c'est pour voir...

— Et moi, Monsieur, répond la dame, j'ai payé cinquante piastres mon chapeau, c'est pour qu'on le voie!...

En progrès

Un jeune aliéniste français faisait visiter un asile de fous à son père. Lui indiquant un individu il lui dit: "Cet homme croit qu'il est Louis XVI". Le père, intrigué, répondit qu'il désirerait parler à cet aliéné, peut-être pourrait-il le guérir de son hallucination. Il s'approcha de l'individu et conversa avec lui pendant un bon quart d'heure. En revenant vers son fils, il lui dit: "Ses idées deviennent plus lucides, sa maladie s'améliore, il croit maintenant qu'il n'est que Louis XIV".

Un plaidoyer improvisé

Un avocat, assez mal bâti et fort laid, plaidait contre une bourgeoise. C'était une cause sommaire qu'il chargeait de beaucoup de moyens inutiles. La bourgeoise, perdant patience, interrompt l'avocat et dit:

"Messieurs, voici le fait en deux mots. Je m'engage à donner au tapissier qui est ma partie une somme pour une tapisserie de Flandre, à personnages bien dessinés, beaux comme M. le président. (c'était effectivement un bel homme). Il veut m'en livrer une où il y a des personnages croqués, mal bâtis, comme l'avocat de ma partie: ne suis-je pas dispensée d'exécuter la convention?"

Cette comparaison, qui était très claire, déconcerta l'avocat adverse, et la bourgeoise gagna son procès.

* * *

Précieux Souvenir de la Gloire Maritime du Portugal

Un plat remarquable en argent, vieux de plus de 426 ans et qui, s'il faut en croire l'inscription qu'il porte, fut présenté par le roi Emmanuel de Portugal à Vasco de Gama en 1499, en reconnaissance de la découverte par ce dernier de la route des Indes, voilà l'objet triplement précieux, par sa valeur intrinsèque, par son antiquité et par les souvenirs historiques qu'il rappelle, que l'on pouvait voir ces jours derniers dans la vitrine centrale des bureaux du Pacifique Canadien, rue Saint-Jacques, à Montréal. Ce plat appartient à M. René Dupuis, ingénieur gradué de l'université de Nancy, et habitant présentement à Montréal, 228 rue Sherbrooke est.

Le plat en question est circulaire, avec une très large bordure. C'est un merveilleux spécimen de travail repoussé, cher aux argentiers les plus réputés de l'Europe du temps. Au centre du plat, la vieille corvette de de Gama, la "San Gabriel", qui était le principal navire de l'explorateur portugais dans son fameux voyage autour du cap de Bonne-Espérance, est admirablement reproduite. Les autres ornements du plat sont constitués par des bêtes sauvages et des fleurs. Sur une banderole d'argent soulevé, autour de la caravelle, se lisent les deux inscriptions suivantes; "Emmanuel le Grand à Vasco de Gama, 1499" et "Marquis Nizada de Gama à M. Aime Duportal, commandant du Cygne, 1846".



Le plat d'argent qui fut exposé aux bureaux du Pacifique Canadien.

M. Dupuis croit que la première inscription a été ciselée dans le plat en 1846, lorsque la relique fut donnée au commandant Duportal. D'après les renseignements qu'il possède, le cadeau aurait été fait au commandant Duportal parce que le marquis Nizada de Gama fut sauvé en mer par Duportal. L'histoire du plat révèle qu'il demeura dans la famille de Gama jusqu'en 1846. Le commandant Duportal légua l'objet précieux à sa fille Amélie qui maria le comte Blanquart de la Barrière. Il fut laissé à leur fille qui maria Alfred Jaffré, et c'est Andrée, la fille de ces derniers, qui le vendit à M. Dupuis.

Vasco de Gama, qui figure parmi les plus intrépides navigateurs et découvreurs du Portugal, reçut le commandement de l'expédition organisée par le roi Emmanuel dans le but de découvrir une route maritime conduisant aux Indes. Il quitta Lisbonne le 8 juillet 1497, sur la "San Gabriel" et doubla le cap de Bonne Espérance; mais avant de pénétrer dans l'océan Indien, ses marins se révoltèrent parce qu'ils craignaient les dangers de ces mers inconnues. De Gama, dit-on, jeta ses instruments nautiques par-dessus bord, déclarant aux mutins qu'ils ne pourraient jamais plus regagner leurs foyers s'ils ne se confiaient à lui. Le voyage se continua ensuite et de Gama put atteindre la côte de Malabar, la partie sud-ouest des Indes, en mai 1498, et il revint sain et sauf à Lisbonne le 8 septembre 1499.

Après un second voyage dans ces régions, de Gama fut nommé amiral des Indes et reçut aussi la récompense d'un titre. En 1524, il fit son dernier voyage aux Indes, mais devint malade au cours de la traversée et mourut à Cochin, Indes; il fut enterré sur la côte de Malabar. Son corps fut plus tard rapporté au Portugal et inhumé avec tous les honneurs qui lui étaient dûs en 1538.

M. Dupuis a montré son plat à des experts du Musée Métropolitain des Arts de New-York et ceux-ci ont déclaré que c'est un exemplaire extraordinaire du très rare travail repoussé de la vieille argenterie européenne. C'est la première fois que cette relique du glorieux passé maritime du Portugal est exposée aux yeux du public. Son propriétaire actuel n'a pas cru devoir trouver un endroit plus approprié pour l'exhiber que les bureaux de la grande compagnie de transport canadienne dont les paquebots, suivant les traces du célèbre navigateur portugais, vont porter le drapeau du Canada dans tous les grands ports du monde.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8570.

R. P. Vézina, O.M.I., curé: R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30